SEMINARIE VOOR HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS
Blandijnberg 2, GENT
HE.SN 4257

LES LIMITES DE LA BELGIQUE.

Digitized by Google

Les formalités voulues par la loi, pour garantir la propriété de cet ouvrage, ont été remplies.

IMPR. D'AM. DEVROYE.

Digitized by Google

LES LIMITES

DE

LA BELGIQUE,

RÉPONSE

AUX

LIMITES DE LA FRANCE.

Celui qui se sert de l'épée, périra par l'épée.

DEUXIÈME ÉDITION.

18 NOV. 1953

BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,

9, rue de la Madeleine.

1853

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION.

Les sciences morales et politiques sont, comme chacun sait, fort peu cultivées en France. L'économie sociale qui décrit le mécanisme des sociétés y est à peine enseignée, et le droit des gens qui détermine les rapports nécessaires des nations entre elles n'y est pas plus en honneur que l'économie sociale. Tandis que la science du

Digitized by Google

droit public peut citer les œuvres classiques de Grotius et de Bynkershoek en Hollande, de Puffendorf et du docteur Wolff en Suède et en Allemagne, de Gentili en Italie, de Vattel en Suisse, de Selden et de James Mackintosh en Angleterre, de Wheaton aux États-Unis, elle n'a pas produit en France un seul ouvrage de quelque valeur. Les notions les plus élémentaires de l'économie sociale et du droit des gens demeurent chez nos voisins parfaitement inconnues, même aux hommes qui sont appelés à diriger les affaires publiques.

De cette double lacune qui existe dans l'éducation générale, il résulte que les conceptions économiques et politiques les plus folles se propagent avec une déplorable facilité. C'est ainsi qu'il y a quatre ans une demi-douzaine de songe-creux avaient réussi à persuader à la foule ignorante que

Digitized by Google

le moment était venu de changer l'organisation de la société, de supprimer la propriété individuelle, d'organiser le crédit gratuit, de remettre toutes les industries entre les mains du gouvernement, etc., etc. Nul n'ignore que ces funestes billevesées se propagèrent avec la rapidité de l'étincelle le long d'une traînée de poudre, et que la société en fut ébranlée jusque dans ses fondements. Vainement, quelques esprits éclairés et courageux s'efforcèrent-ils d'arrêter la contagion de l'erreur. Leurs tentatives demeurèrent infructueuses, et les masses en proie au délire socialiste finirent par réclamer, à coups de fusil, la réalisation des plans chimériques des novateurs. Menacée dans son existence, la société fut obligée à son tour de faire tonner la voix du canon pour étouffer celle du socialisme.

Chassé du terrain économique, le socialisme s'est réfugié dans la politique. Il ne

Digitized by Google

s'occupe plus guère de réorganiser la société, mais il songe sérieusement à remanier la carte de l'Europe. C'est sa chimère du jour. Et cette chimère nouvelle, elle possède non moins que la précédente, les appâts les plus propres à séduire les sens grossiers des masses. Le socialisme économique s'adressait principalement aux appétits matériels et à la basse passion de l'envie. Il flattait le peuple à la fois par la promesse d'un supplément de jouissances et par celle de l'abaissement des classes supérieures. Le socialisme politique s'adresse, de préférence, à la vanité populaire, en lui offrant l'agréable perspective de l'abaissement ou même de l'assujettissement des nations rivales. En même temps, il donne une ample pâture aux appétits de carnage et de rapine. L'un et l'autre ont, comme on le voit, de belles cartes dans leur jeu.

L'ouvrage de M. Le Masson sur *les limi-*

Digitized by Google

tes de la France, renferme, selon toute apparence, le programme et le manifeste du nouveau socialisme. M. Le Masson est l'héritier et le continuateur de M. Louis Blanc. C'est l'utopiste de la seconde phase révolutionnaire. La seule différence qui existe entre lui et son devancier, c'est que celui-ci rêvait le remaniement économique de la société française, tandis qu'il rêve, lui, le remaniement politique de la société européenne. Mais, des deux parts, on proclame, également « la souveraineté du but » et l'on se montre également peu scrupuleux sur le choix des moyens à employer pour l'atteindre. M. Louis Blanc voulait employer la persuasion pour faire prévaloir son système, et, la persuasion venant à échouer, la force. C'est aussi le procédé de l'auteur des *Limites de la France.* M. Le Masson est d'avis qu'il faut persuader à l'Europe qu'elle a intérêt à être remaniée,

Digitized by Google

et, si l'Europe ne se laisse point convaincre, recourir à la force pour la remanier. On le voit, la similitude est complète.

Il y a encore une autre ressemblance entre le socialisme politique de M. Le Masson et le socialisme économique de M. Louis Blanc; c'est qu'en les examinant, l'un et l'autre, au point de vue du bien-être des peuples et des progrès de la civilisation, on les trouve également faux, également funestes.

Ainsi, il a été pleinement démontré que si la propriété individuelle avait été supprimée et la direction de la production remise entre les mains de l'État, comme le demandait M. Louis Blanc, la situation des classes inférieures eût été aggravée au lieu d'être améliorée.

De même on peut démontrer, avec la plus grande facilité, croyons-nous, que la réalisation de l'utopie politique de M. Le

Digitized by Google

Masson, savoir l'annexion à la France de la Belgique, des provinces rhénanes et de la Savoie serait funeste à la France, tout aussi bien qu'au reste de l'Europe.

Nous irons plus loin encore, pour notre part. Nous sommes fermement convaincu que les limites actuelles de la France sont plus étendues que ne le comportent les exigences de l'intérêt général (dans lequel se trouve naturellement compris l'intérêt de la France elle-même). Nous sommes convaincu que l'intérêt général exige, par exemple, que la France nous restitue nos anciennes et fidèles provinces de l'Artois et de la Flandre dite *française*. Cette assertion peut sembler paradoxale au premier abord, mais pour peu que l'on se donne la peine d'étudier l'histoire, la géographie politique et le droit des gens de l'Europe, on ne manque pas de s'apercevoir qu'elle est pleinement conforme à la nature des choses.

Digitized by Google

Que l'intérêt général de l'Europe réclame une extension des limites de la Belgique, aux dépens du territoire français, et non point une extension des limites de la France, aux dépens du territoire belge, voilà donc ce que nous nous attacherons à démontrer.

Nous n'avons, bien entendu, aucun espoir de convertir M. Le Masson à nos idées. Nous doutons même très-fort que nous réussissions à le détourner de ses chimères d'agrandissement territorial. Le socialisme, qu'il soit politique ou économique, présente en effet tous les caractères de la manie, et chacun sait qu'il est parfaitement inutile de raisonner avec un maniaque. Il y a grande apparence que le socialisme politique se ruera un beau matin sur l'Europe comme le socialisme économique s'est rué sur la France, dans la matinée du 23 juin 1848. Les plus solides raisonnements du monde n'auront point la vertu

Digitized by Google

de l'arrêter. C'est au canon qu'il faudra recourir pour faire prévaloir contre le socialisme politique les vrais principes du droit des gens, comme c'est au canon qu'il a fallu recourir en juin 1848 pour faire prévaloir contre le socialisme économique, les vrais principes de l'économie sociale.

Les nations que le socialisme politique, issu de la révolution de février, menace aujourd'hui dans leur existence agissent donc avec beaucoup de sagesse, en se préparant diligemment à le repousser par la force. Qu'elles fondent des balles, des boulets, des canons, qu'elles garnissent leurs arsenaux et leurs places de guerre de munitions de toute sorte, voilà l'essentiel. Car il n'y a que ces arguments-là qui soient vraiment efficaces contre le socialisme. Nous nous serions, pour notre part, abstenu d'en forger d'autres, s'il ne nous avait paru utile d'examiner de près la nature et la cause du

Digitized by Google

péril qui nous menace, d'abord pour qu'on ne s'endorme point dans une fausse sécurité, ensuite pour qu'on sache prévenir le retour du mal, quand le canon aura accompli son œuvre de salut.

Imprudemment lancée avant que les puissances du Nord eussent reconnu l'Empire, issu du 2 décembre, la brochure de M. Le Masson a été l'objet d'un désaveu conçu dans les termes suivants :

« Il a paru, dans ces derniers temps, plusieurs ouvrages, un entre autres, intitulé *les Limites de la France*, qui semblent avoir pour but de flatter des tendances que l'on croit être celles du gouvernement.

« Le gouvernement repousse toute solidarité avec les auteurs de ces ouvrages, dont l'esprit est aussi éloigné des intentions de l'Empereur, que de sa politique hautement déclarée [1]. »

Si l'on veut avoir une idée approxima-

[1] *Moniteur universel* du 3 janvier 1853.

Digitized by Google

tive de la valeur de ce désaveu que le *Moniteur universel* a infligé à l'auteur des *Limites de la France*, et que celui-ci semble, du reste, avoir prévu [1], on n'a qu'à se reporter

[1] Voici le passage des *Limites de la France*, auquel nous faisons allusion :

« L'Europe est satisfaite de voir éteint en France le foyer des révolutions ; mais elle a été trop tourmentée par l'ambition de Napoléon pour ne pas s'inquiéter en voyant une restauration impériale. Pour elle, l'Empire n'est qu'un souvenir de guerre et de conquêtes, de chutes de trônes et de destruction d'États, de procédés violents et injustes. Louis Napoléon ne néglige rien pour dissiper des craintes, qui ont cours aussi en France ; il s'efforce de persuader au monde et peut-être de se persuader à lui-même, que le nouvel Empire ne sera que la continuation de la paix, avec le souvenir d'une gloire immortelle et la dignité à l'extérieur ; mais des paroles et même quelques actes plus ou moins significatifs ne rassurent qu'imparfaitement et ne changent pas le fond des choses. »

A quoi il convient d'ajouter que l'auteur des *Limites de la France* a reçu un dédommagement anti-

Digitized by Google

à quelques mois en arrière. Deux articles, signés de M. Granier de Cassagnac et contenant la menace d'une guerre de tarifs contre la Belgique, furent alors publiés dans le *Constitutionnel*. Ces deux articles ayant fait scandale, le *Moniteur universel* s'empressa de les désavouer dans les termes que voici :

« Il est tout naturel qu'on attribue au gouvernement les idées qu'émettent les journaux qui le soutiennent ordinairement; mais lorsqu'ils donnent ces idées comme l'expression particulière des sentiments du chef de l'État, ils s'exposent au reproche d'infidélité ou d'exagération. Ils prennent ainsi, en effet, un langage officiel qui prête à leurs articles une importance qu'ils ne doivent jamais avoir.

« Lorsque le gouvernement veut faire connaître sa véritable pensée, il la confie au *Moniteur*, son unique organe. Toute publication dans une autre feuille ne saurait engager sa responsabilité. L'article du *Con-*

cipatif du désaveu qui lui a été infligé, en obtenant pour la publication de sa brochure la faveur si rarement accordée de l'exemption du timbre.

Digitized by Google

stitutionnel de ce jour nous oblige à cette déclaration [1]. »

Or, chacun sait que trois mois et une semaine après la publication du désaveu du *Moniteur universel*, la guerre de tarifs annoncée par M. Granier de Cassagnac nous était déclarée (14 septembre 1852.) Les articles du *Constitutionnel* ne méritaient donc ni le reproche d'infidélité ni même celui d'exagération, et M. Granier de Cassagnac avait raison contre le *Moniteur*. Pourquoi M. Le Masson, qui vaut bien M. Granier de Cassagnac, n'aurait-il pas la même fortune?

Cette réflexion si naturelle nous a décidé à publier notre réfutation de la brochure de M. Le Masson, malgré le désaveu du *Moniteur*.

[1] *Moniteur universel* du 6 juin 1852.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER.

LE MAL.

La France est, depuis plusieurs siècles, la grande perturbatrice de l'Europe. Sous Louis XI, pour ne pas remonter plus haut, sous Charles VIII, sous François Ier, sous le cardinal de Richelieu, sous Louis XIV, son ambition remuante et inquiète, son insatiable appétit de domination la poussent incessamment à envahir les territoires des autres nations. L'Italie et les Pays-Bas sont les théâtres ordinaires de ses entreprises

Digitized by Google

guerrières. Mais au Nord comme au Midi, les perturbateurs du repos de l'Europe finissent toujours par recevoir un châtiment mérité. Ainsi, par exemple, la guerre que l'ambition de Charles VIII et de François Ier porte en Italie se termine par le châtiment de Pavie, et un dicton du temps, nous apprend que « l'Italie est le tombeau des Français. » Louis XIV est plus heureux dans les Pays-Bas. Il réussit, au début même de son règne, à nous dépouiller d'une partie de nos frontières naturelles ; il s'empare d'une partie de la Flandre et de l'Artois, et le traité des Pyrénées lui assure la conservation de ses conquêtes. Mais un orgueil insensé uni à une vanité puérile, entraîne ce monarque à des guerres continuelles. Il devient le fléau de ses voisins qui se réunissent enfin, pour le mettre à la raison. Vaincu, humilié, Louis XIV meurt en butte à l'exécration de ses sujets

Digitized by Google

dont son ambition politique et son intolérance religieuse ont tari les ressources et ruiné l'industrie. Rien de lamentable comme le tableau de la situation de la France à la fin du règne de Louis XIV. Quand on lit les récits que les économistes et les historiens ont fait de la situation du peuple français à cette lugubre époque, on ne se sent plus le courage de reprocher à la France les maux que l'ambition sans scrupules de son « grand roi » a répandus sur l'Europe. Au lieu de la maudire, on se contente de la plaindre.

Malheureusement, les terribles leçons que l'Europe troublée dans sa sécurité, menacée dans son indépendance, avait infligées à la France, au XVIe siècle et au commencement du XVIIIe demeurent infructueuses. Malgré les progrès de la civilisation, qui adoucissent les mœurs en éclairant les esprits, malgré le développement des

Digitized by Google

relations commerciales qui multiplient les rapports pacifiques entre les peuples, la France conserve intact son vieil esprit d'envahissement et de rapine, intactes aussi ses vieilles haines nationales et ses vieilles convoitises territoriales. A la fin du XVIIIe siècle, soulevée par une effroyable convulsion intérieure, elle déborde encore une fois sur l'Europe, qu'elle couvre de sang et de ruines, jusqu'à ce que l'Europe, enfin revenue de sa surprise et de son épouvante, lui oppose la Sainte-Alliance de ses rois, et la rejette dans ses vieilles limites, pantelante, meurtrie, abaissée, ruinée.

C'est une lamentable page de l'histoire moderne que celle des guerres de la révolution et de l'Empire. D'abord, la révolution jette à l'Europe, comme un défi sanglant, la tête du plus doux et du plus bienveillant des rois, puis celle d'une noble et belle reine qu'elle essaie, mais en vain,

Digitized by Google

de souiller avant de la sacrifier. Unissant ensuite l'astuce à la violence, elle annonce aux peuples qu'elle va les délivrer de leurs tyrans, et elle lance au dehors les multitudes d'hommes que ses désordres et ses folies ont privés de leur gagne-pain. C'est désormais l'Europe qui va être chargée de les nourrir. La Belgique, l'Allemagne, l'Italie sont envahies. Les Français sont accueillis à bras ouverts par les peuples que les proclamations humanitaires de la Convention ont abusés et séduits. Mais combien la déception est prompte et amère! La Belgique, qui a reçu ses « libérateurs » avec les plus vives démonstrations de joie, est livrée à la merci d'un club de jacobins. Danton, Lacroix et une demi-douzaine d'autres proconsuls montagnards la mettent en coupe réglée. Ils enlèvent l'argenterie des églises sous le prétexte de la dérober « à l'avidité des aristocrates ; »

Digitized by Google

ils placent sous le sequestre les biens du clergé et ils en touchent les revenus ; ils lèvent des contributions de guerre ; ils obligent les Belges à se servir de la fausse monnaie en papier à l'aide de laquelle ils sont parvenus à maintenir leur domination sur la France terrorisée ; enfin, pour couronner cette œuvre d'hypocrisie et de violence, ils convoquent l'écume de la populace, et ils font demander la réunion à la France par quelques centaines de chenapans à leurs gages, sans tenir compte des répulsions énergiques de la masse de la population. La Convention, prenant en considération « le vœu du peuple belge, » décrète la réunion, et pendant vingt années la Belgique est obligée de tirer le meilleur sang de ses veines pour le livrer à la France [1]. En Italie, c'est une répétition

[1] *Voir* à l'Appendice.

Digitized by Google

de la même histoire, sauf quelques variantes. Les « libérateurs » commencent par écraser leurs bons amis sous le fardeau des contributions de guerre. Leur général se vante, avec un héroïque cynisme, d'avoir rhabillé et refait son armée aux dépens de l'Italie. Il envoie en France une partie de son butin. Dans ce butin sont compris des chefs-d'œuvre dont il a, par une infraction aux lois en vigueur parmi les peuples civilisés, dépouillé les musées [1]. Ce n'est pas tout. Comme pour ajouter la dérision à la violence, il découpe l'Italie en une série de républiques « libres, » et il impose à ces républiques libres des « directeurs » qui vont prendre dans ses

[1] Le respect des objets d'art était devenu une règle du droit des gens avant la révolution. Lorsque le grand Frédéric, par exemple, eut conquis la Saxe, il s'abstint religieusement de toucher aux richesses artistiques, accumulées dans le musée de Dresde.

Digitized by Google

antichambres la consigne du jour. Voilà comment la révolution délivre l'Italie de ses tyrans. Mais bientôt la révolution entre dans une nouvelle phase. A la dictature du club elle substitue celle de la caserne, à la république elle fait succéder l'empire. Toutes les contrées que la république s'était annexées ou dont elle avait fait ses succursales afin de leur procurer les inépuisables bienfaits de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, sont obligées maintenant, qu'elles le veuillent ou non, de subir le joug du despotisme militaire. Le peu de libertés que la république avait consenti à leur laisser, le despotisme les supprime. Elles n'ont plus d'autre droit que celui de livrer en silence au despote leurs enfants et leur argent. Elles sont entre ses mains comme des cadavres.

C'est alors surtout que la main spoliatrice de la Révolution s'étend sur l'Europe.

Digitized by Google

Aussi longtemps que la république avait subsisté, ses tiraillements intérieurs, les luttes de ses partis, les jalousies de ses généraux, peut-être aussi quelques restes de scrupules politiques, avaient, dans une certaine mesure, préservé l'indépendance de l'Europe. Mais, avec l'Empire, l'unité de volonté et d'action s'établit, et les derniers scrupules politiques disparaissent. Napoléon, en qui s'incarne le génie spoliateur de la Révolution, entreprend de subordonner à la France tous les peuples de l'Europe. Sans s'apercevoir qu'il remonte le courant de la civilisation, il se fait le plagiaire d'Alexandre et de César. Rien ne lui coûte pour assurer sa domination et pour l'étendre. Il ne se laisse pas plus arrêter par des scrupules de conscience que par des canons chargés à mitraille. Le chef de la maison de Bourbon avait refusé de lui céder ses droits imprescriptibles à la

Digitized by Google

couronne de France; il se venge de son refus en faisant enlever le duc d'Enghien, sur un territoire neutre, et fusiller ce malheureux prince dans un fossé. Les Bourbons d'Espagne se refusent, de même, à lui livrer une couronne que le droit des gens européen a garantie à leur famille; il les attire dans un guet-apens, à l'aide des plus touchantes démonstrations d'amitié, et les fait interner en France, tandis que l'Espagne est envahie par ses armées. Le pape résiste à ses exigences; il fait empoigner par ses gendarmes et conduire de brigade en brigade le père de la Chrétienté, comme le premier malfaiteur venu. Et, chose triste à dire! il trouve des complices pour l'assassinat, aussi bien que pour la trahison et le sacrilége. Comme il a su rallier à sa cause tous les hommes sans principes de tous les partis, en les gorgeant de dépouilles, et comme ces hommes comprennent bien

Digitized by Google

que leur fortune est attachée à la sienne, ils le servent avec l'abnégation passive des Muets. Le seul Chateaubriand refuse, après le meurtre du duc d'Enghien, de demeurer le serviteur du meurtrier. Les peuples ne sont pas mieux traités par lui que les têtes couronnées. Il dispose d'eux sans prendre leur avis, même pour la forme, il les confisque, il les troque, il les vend, selon que la fantaisie lui en vient. Et, quand les peuples s'avisent de résister à sa fantaisie, quand ils s'avisent de refuser des listes civiles, des dotations et des apanages aux rois, aux princes et aux ducs de sa fabrique, il les fait exécuter militairement. Ainsi le Tyrol, attaché par des liens séculaires à l'Autriche, refuse de s'en séparer. L'homme de la Révolution lance ses bandes dans le Tyrol, fait traquer les paysans insurgés comme des bêtes fauves, et raser leurs chaumières. En Espagne, c'est pis encore.

Digitized by Google

Là, pendant près de sept années, l'extermination, l'incendie et la maraude sont à l'ordre du jour de l'armée. Les chefs donnent aux soldats l'exemple du pillage. Ils emportent dans leurs fourgons pêle-mêle les tableaux de Murillo et de Velasquez, les reliquaires d'or, l'argenterie des églises. Le reste est livré à la discrétion des soldats. Les habitants qui résistent sont massacrés sans distinction d'âge ni de sexe. L'armée prend les mœurs de ces *grandes compagnies* que leurs déprédations et leurs attrocités avaient rendues l'effroi de l'Europe, à la fin des guerres du moyen âge. Les bandes qui dévastent l'Espagne finissent par ne plus distinguer les amis des ennemis. Quand elles rentrent en France, les paysans français se réfugient derrière les lignes de l'armée anglaise, pour se mettre à l'abri de leurs déprédations.

L'Europe désunie subit ce joug d'airain.

Digitized by Google

Elle fait pis, elle se rend complice du soldat parvenu qui l'a dépouillée et meurtrie. A Dresde, humiliation sans exemple! elle lui fournit un cortége de souverains. Sans pudeur dans la victoire, il oblige ces monarques assujettis et humiliés à lui fournir des contingents pour asservir la Russie, leur dernière protection, leur dernier espoir. Mais enfin, Dieu arrête la marche triomphante du dévastateur et du tyran de l'Europe. L'incendie de Moscou apparait aux peuples spoliés et outragés comme l'aurore de la liberté européenne. L'hiver de la Russie et la lance des Cosaques ne laissent échapper que quelques informes débris de l'armée d'invasion.

Le triomphateur de Dresde, après avoir abandonné ses compagnons à leur destinée, se sauve incognito à travers l'Allemagne. Alors un frémissement précurseur de la délivrance parcourt l'Europe, de l'Océan à la

Digitized by Google

Vistule, de la Méditerranée à la Baltique. La jeunesse allemande se lève, les monarques dont la désunion a causé tant de malheurs se tendent la main, la Sainte-Alliance se constitue. Les poëtes entonnent l'hymne de la guerre sacrée, les femmes sacrifient leurs bijoux et font vœu de ne porter que des parures en fer jusqu'au jour de la délivrance. En vain l'homme de la révolution prélève sur la France un nouvel impôt de 1,140 mille hommes; en vain il arrache aux bras de leurs mères des jeunes gens qui n'ont pas encore atteint l'âge viril, rien ne résiste à la grande armée de la civilisation. La France est envahie et l'oppresseur de l'Europe chassé de repaire en repaire. Paris capitule et les souverains alliés y sont reçus comme des libérateurs. Car voyez la différence des deux causes : tandis qu'à Moscou, la population entière avait abandonné ses demeures, plutôt que de faire

Digitized by Google

accueil aux vainqueurs, tandis que l'armée d'invasion n'avait trouvé dans cette capitale de la Russie que le morne et effrayant silence d'une cité abandonnée ; tandis que l'incendie avait été la seule fête que les vaincus lui eussent préparée, à Paris la population fait cortége aux vainqueurs, en les saluant de ses acclamations enthousiastes, et le soir, une illumination immense et spontanée enveloppe la cité de sa flamme joyeuse. C'est que la France avait plus souffert encore que l'Europe.

Mais par une inconcevable imprudence, les libérateurs de l'Europe consentent à traiter avec l'homme de la révolution et à se fier à sa parole. Ils lui accordent une souveraineté aux portes de la France et ils se retirent en laissant au pays qu'ils ont subjugué, ses anciennes limites, sans lui imposer la moindre contribution de guerre, sans vouloir même reprendre les chefs-

Digitized by Google

d'œuvre d'art, dont leurs musées ont été dépouillés. Mais leur confiance et leur magnanimité imprudentes sont cruellement punies. Un an ne s'est pas écoulé que l'homme de la révolution rompt son ban, au mépris de la foi jurée, et que, secondé par la trahison de ses bandes avides de carnage et de dépouilles, il replonge le monde dans les horreurs de la guerre. Heureusement, l'Europe ne se laisse pas surprendre. Ses armées s'ébranlent une seconde fois. Wellington et Blücher, ces héros immortels de l'indépendance européenne, infligent à l'échappé de l'île d'Elbe une dernière et décisive leçon. La civilisation est sauvée à Waterloo par Wellington et Blücher, comme elle l'avait été à Vienne par Jean Sobieski, à Poitiers par Charles Martel. La France est occupée de nouveau. Mais cette fois, l'heure de la magnanimité est passée, celle de la justice est venue.

Digitized by Google

A leur tour, les chefs de la Sainte-Alliance lèvent des contributions de guerre, ils exigent la restitution des objets d'art qui leur ont été volés, et ils prennent leurs précautions contre une nouvelle irruption de la barbarie révolutionnaire. La France demeure occupée militairement pendant cinq années, elle est entourée d'une ceinture de forteresses, et l'homme de la révolution est envoyé dans une prison d'état où il finit ses jours en se querellant avec ses gardiens et en lançant au monde des oracles puérils.

Mais avant d'être délivrée de ce vautour qui se repaissait de sa chair, combien l'Europe a souffert de misères, dévoré d'humiliations, et supporté de sacrifices! L'Angleterre seule, dont l'héroïque et formidable persévérance a préparé la victoire, a dépensé pour sa part, plus de vingt-cinq milliards, et comme l'impôt ne lui suffisait

Digitized by Google

pas pour subvenir aux frais de la lutte, elle a empiété, par l'emprunt, sur les ressources de l'avenir; elle a taxé les générations futures pour délivrer l'Europe de son tyran, ensorte que, pendant des siècles peut-être, le peuple anglais subira la gêne et le fardeau des gros impôts, comme une conséquence des folies de la France. Les nations du continent, foulées aux pieds des armées, accablées de levées d'hommes et de contributions de guerre, moins riches d'ailleurs que l'Angleterre, ont été plus cruellement atteintes encore dans leur prospérité. Mais c'est surtout la France qui a payé une dîme effroyable au fléau qu'elle avait déchaîné sur le monde.

On en jugera par le relevé suivant des résultats des vingt années de guerres des périodes républicaine et impériale, que nous empruntons au journal français *la Presse,* et dont l'exactitude peut être aisément vérifiée :

Digitized by Google

APPELS DE 1791 A 1814.

	Hommes.
Levée d'hommes du 24 juin 1791 . . .	150,000
Levée de septembre 1792	100,000
Levée du 24 février 1793	300,000
Deuxième levée de 1793, 16 avril. . .	30,000
Réquisition du 16 août 1793	1,050,000
Conscription du 3 vendémiaire an VII	190,000
— du 28 germinal an VII .	150,000
— du 24 messidor an VII. .	110,000
— du 28 floréal an X	120,000
— du 3 floréal an XI	120,000
— de l'an XII.	60,000
Levée du 8 nivose an XIII.	60,000
— du 27 nivose an XIII.	60,000
— du 2 vendémiaire an XIV . . .	80,000
— du 15 décembre 1806.	80,000
— du 7 avril 1807.	80,000
— du 21 janvier 1808.	80,000
— du 10 septembre 1808	80,000
— du 12 septembre 1808	80,000
— du 1er janvier 1809.	80,000
— du 25 avril 1809	40,000
— du 5 octobre 1809	36,000
— du 13 décembre 1809.	120,000
A reporter.	3,256,000

Digitized by Google

	Hommes.
A reporter.	3,256,000
Levée du même jour	40,000
— du 1er septembre 1812	120,000
— du 11 janvier 1813.	350,000
— du 3 avril 1813.	180,000
— du 24 août 1813	30,000
— du 9 octobre 1813.	280,000
— du 15 novembre 1813 sur toutes les classes antérieures à 1814.	300,000
Total.	4,556,000

« Napoléon, pour sa part, a prélevé par la conscription 2,476,000 hommes.

« Les appelés qui partaient n'étaient jamais libérés du service. M. Daru, dans son rapport au corps législatif, sur la conscription, en fait l'aveu. (*Moniteur*, du 30 floréal an X).

« L'Espagne fut le tombeau de la plupart de nos vieux soldats ; ce qui en restait périt presque entièrement dans les neiges de la Russie.

« L'armée de 1813 était composé de recrues de 18 à 20 ans.

« Les maladies, les fatigues, la misère les décimèrent.

« Des 1,140,000 hommes qui furent levés en 1813, il ne restait en 1814, pour défendre le sol de la

Digitized by Google

France, qu'une centaine de mille hommes en sus de la garde.

« En 1792, la France avait, comme, aujourd'hui, 86 départements. Les conquêtes de la République lui donnèrent, en deux ans, le Rhin et les Alpes pour frontières. De 1794 à 1800, le nombre des départements fut augmenté de 19 et porté à 105.

« En 1814, la France fut réduite à ses anciennes limites de 1790, encore lui enleva-t-on Marienbourg, Philippeville et Landau.

« Voilà donc, ajoute *la Presse,* quel fut le *produit net* de vingt années de guerres gigantesques, d'efforts héroïques, de sacrifices incommensurables, de sang répandu sur tous les champs de bataille de l'Europe ! Une seule bataille perdue, celle de Waterloo, a suffi pour enlever à la France le fruit de vingt victoires immortelles et pour la refaire, en 1815, plus petite qu'en 1790.

« Mais ce n'est pas tout encore : aux quatre millions et demi d'hommes (que de nations n'ont pas quatre millions et demi d'âmes !) moissonnés par les boulets et les balles, il faut ajouter la somme de sept cents millions d'indemnité de guerre payée par la France aux puissances alliées, et qui était exigible jour par jour, par portions égales, dans le courant de cinq années, au moyen de bons au porteur sur le trésor royal, plus 490 millions pour l'entretien de la garnison

Digitized by Google

étrangère, plus, enfin, une multitude d'indemnités diverses, le tout s'élevant à près de deux milliards [1].

Et qu'on ne croie point que les bienfaits de trente années de paix aient suffi pour effacer les traces de tant de désastres. Non! la France et les pays qui ont été placés violemment sous sa dépendance, pendant la période révolutionnaire, ont conservé jusque dans leur chair les stigmates indélébiles de cette époque néfaste. Les générations, atteintes dans leur vitalité pas l'effroyable abus des réquisitions et de la conscription, se sont abâtardies. La taille a baissé, la santé s'est affaiblie [2]. D'un

[1] Un relevé analogue a été dressé par M. G. de Molinari, dans son curieux ouvrage sur les *Révolutions et le despotisme envisagés au point de vue des intérêts matériels*, mais le relevé de *la Presse* nous a paru à la fois plus précis et plus complet.

[2] Sur 126,540 jeunes gens qui, terme moyen, dit M. Putigny, « sont appelés devant le conseil de révision et que les dispenses de la loi réduisent à 91,440,

Digitized by Google

autre côté, la richesse matérielle a été lente a reprendre son essor. La France, de l'aveu même de l'auteur de la brochure que nous réfutons, n'a pas autant progressé que les autres pays depuis 1815 ; plus cruellement atteinte, sa guérison a été plus lente, et des écrivains en comparant la situation des autres peuples, au double point de vue de la population et de la richesse, à sa propre

les réformes pour défaut de taille et infirmités exemptaient encore du service 49,580 ou 54 sur 100. La proportion, il y a un demi-siècle, n'était que de 29 ½ environ. » Elle approche du double à peu près.

« Les guerres de la République et de l'Empire peuvent revendiquer une large part dans ces résultats. La conscription en enlevant l'élite de la jeunesse, n'a guère laissé en France et en Belgique, pendant une période de vingt-cinq ans, que des jeunes gens débiles et valétudinaires, incapables de donner naissance à des générations fortes. »

Enquête sur la condition des classes ouvrières en Belgique. — Rapport du conseil de salubrité publique de Liége, t. III, p. 55.

Digitized by Google

situation, ont étalé le tableau lamentable de sa décadence [1].

Au moins, une si lugubre expérience a-t-elle porté ses fruits? La France a-t-elle compris enfin que l'intérêt de sa prospérité et de sa grandeur, aussi bien que l'intérêt de la sécurité de l'Europe, exigent qu'elle se tienne désormais en repos? Non! quinze années se sont à peine écoulées depuis la catastrophe de 1815, qu'elle rouvre l'abîme des révolutions. Heureusement, quelques hommes sages se précipitent dans le gouffre pour le refermer. La France conserve les institutions constitutionnelles que la Sainte-Alliance lui a données pour la pacifier, et l'Europe en est quitte pour quelques émeutes partielles et une crise industrielle

[1] Voir notamment l'ouvrage de MM. Mounier et Rubichon sur *l'Agriculture en France et en Angleterre,* et le remarquable livre de M. Raudot sur *la Décadence de la France.*

Digitized by Google

et commerciale qui se prolonge pendant quatre ans. Dix-huit années s'écoulent encore. Pendant ce laps de temps, la France goûte tous les bienfaits de la paix et d'une sage liberté. Le régime sous lequel elle vit n'est pas parfait sans doute. Les hommes qui la gouvernent ne savent point, comme les hommes d'état anglais, par exemple, faire d'opportunes concessions aux vœux et aux besoins du temps. Mais ces hommes sont vieux, une nouvelle génération va bientôt prendre leur place. Il suffit d'avoir patience quelques années encore. Malheureusement la France ne sait pas, n'a jamais su ce que vaut la patience dans la vie politique. La France ne veut pas attendre, et elle se jette de nouveau à corps perdu et à tête perdue, dans l'abîme des révolutions.

Cette fois, la France et l'Europe ont moins de bonheur qu'en 1830. La république s'installe à Paris, et le socialisme

Digitized by Google

prend place à côté d'elle, quoique ce convive n'eût pas été invité à la fête. L'anarchie règne en France et bientôt elle s'étend, comme un suaire ensanglanté, sur l'Europe entière. Des révolutions éclatent à Milan, à Vienne, à Berlin; la guerre civile s'établit en permanence en Italie et en Allemagne, comme en France. Heureusement, Dieu n'a pas abandonné l'Europe : la révolution est vaincue partout, les pouvoirs légitimes se rétablissent partout et, avec eux, les principes tutélaires de l'ordre social; partout, dis-je, hormis en France. Car en France la révolution est un virus chronique. En France, la révolution subit une simple transformation; elle refait son dix-huit brumaire pour apparaître plus menaçante que jamais à l'Europe meurtrie et fatiguée.

Ce que la première période de la révolution de 1848 a déjà coûté à l'Europe de

Digitized by Google

sang et de misères, nos lecteurs le peuvent supputer aisément. Qu'ils comptent les cadavres que la guerre civile a étendus sur les pavés de Paris, de Vienne, de Milan, de Berlin, dans les plaines de l'Italie, de la Hongrie, du duché de Bade et du Schleswig-Holstein; qu'ils évaluent les pertes que la crise industrielle et commerciale, ouverte le 24 février 1848, a causées à tous, négociants, industriels, propriétaires, ouvriers, et, pour parler le langage de *la Presse,* ils en auront le *produit net.* Et pourtant nous ne sommes pas au bout. Est-ce que le dix-huit brumaire a fermé le gouffre révolutionnaire? Est-ce que la seconde période de la révolution de 89 n'a pas coûté à l'Europe et à la France plus de sang et plus d'argent que la première? Et qu'on ne dise pas que les temps sont changés, que le nouvel empire révolutionnaire ne menace point la sécurité de l'Europe. Il a plus de res-

Digitized by Google

sources que n'en avait son aîné pour faire la guerre [1], et il dispose d'une armée non moins nombreuse et non moins aguerrie,

[1] Quelques journaux publient une note attribuée au célèbre statisticien M. de Reden, d'après laquelle note, la France n'aurait pas aujourd'hui des ressources suffisantes pour faire la guerre. M. de Reden ou, pour mieux dire, le journaliste qui le fait parler, ignore-t-il que la France possède deux établissements, connus, l'un sous le nom de *Banque de France*, l'autre sous le nom de *Banque du crédit foncier?* Ignore-t-il que le premier ne possède pas moins d'un demi-milliard dans ses caves, et que le second égalera bientôt la puissance du premier? Ignore-t-il qu'au moyen d'un simple décret en deux articles, ordonnant la suspension des payements en espèces et l'établissement du cours forcé (et cet expédient n'aurait rien d'inusité en France non plus que dans le reste de l'Europe) le gouvernement français pourrait se procurer du jour au lendemain sept à huit cents millions, sans recourir à l'emprunt, sans augmenter les impôts et même sans jeter dans la circulation une perturbation immédiate? L'ancien empire a-t-il jamais disposé de ressources comparables à celles-là?

Digitized by Google

d'une armée à qui les campagnes d'Afrique et les luttes civiles ont appris la guerre et désappris la pitié [1]. Quant à ses disposi-

[1] On ne sait pas assez comment se fait la guerre d'Afrique. Un certain docteur Bodichon a soutenu, il y a quelques années, que la France ne s'établirait point solidement en Algérie aussi longtemps qu'elle n'aurait point exterminé la race arabe. La plupart des généraux d'Afrique ne se font, chose triste à dire ! aucun scrupule de mettre en pratique la théorie du docteur Bodichon. Ainsi, une tribu tout entière, hommes, femmes, enfants, formant un total d'un millier d'individus environ, a été *enfumée* dans les grottes du Dahra, en 1845. Le soldat français qui aime à rire a donné au général Pellissier, auteur de cet exploit de chasseur de renards, le surnom familier et pittoresque de général *grillade*. A Zaatcha une autre tribu, coupable d'avoir refusé une augmentation ruineuse de l'impôt sur les palmiers, sa seule ressource, a été exterminée. Enfin, il y a quelques semaines, les défenseurs de la forteresse d'El Aghouat, étaient passés au fil de la baïonnette, sans qu'un seul de ces hommes, dont le seul crime est de défendre le sol qui les a vus naître et la propriété

Digitized by Google

tions à l'égard de l'Europe, le ballon d'essai des *Limites de la France* n'en est-il pas un indice significatif?

qui les fait subsister, ait été épargné par le vainqueur. C'est le héros des grottes de Dahra qui est l'auteur de ce nouvel exploit. Il serait impossible de se faire une idée juste de la perversion morale que cette guerre d'extermination cause parmi les soldats et parmi les officiers eux-mêmes. En voici un simple échantillon : un tout jeune officier qui revenait d'Afrique donnait, un jour, devant nous des détails sur les procédés en usage pour détruire les tribus condamnées à l'extermination. On fusille, nous disait-il, les hommes et les femmes, ou on les larde à coups de baïonnettes et l'on assomme les enfants à coups de crosse de fusil. Afin d'expédier plus tôt la besogne, on réunit trois ou quatre fusils en faisceau, dont les crosses forment alors massue, et l'on s'en sert pour écraser la tête des enfants. Comme l'horreur et le dégoût que faisait naître ce récit se trahissaient sur quelques physionomies : que voulez-vous, reprit le doux militaire avec le plus beau sang-froid, *on ne fait pas une omelette sans casser des œufs*. Ceci explique la *grillade* des grottes de Dahra, les massacres

Digitized by Google

Ainsi donc, malgré le progrès des lumières, malgré l'adoucissement des mœurs, malgré l'irrésistible besoin de paix qu'éprouvent les peuples engagés dans la carrière de la grande industrie et unis par les nœuds d'un commerce universel, la France est demeurée au XIXe siècle ce qu'elle était au XVIIIe, au XVIIe, au XVIe siècle, la grande perturbatrice de l'Europe. La leçon formidable de Waterloo ne lui a pas plus profité que celle de Blenheim, que celle de Pavie. Aujourd'hui comme alors, il lui faut du sang à verser, des nations à humi-

de Zaatcha et d'El Aghouat. Que les « amis de la paix » viennent donc nous dire encore que les guerres se sont « adoucies »? Si demain les hordes de l'armée d'Afrique étaient lâchées sur l'Europe, n'y a-t-il pas apparence que l'on verrait se reproduire toutes les abominables cruautés de la guerre de la Péninsule, systématisées et, sans aucun doute aussi, perfectionnées ?

Digitized by Google

lier et à dépouiller. Le coq gaulois voit rouge.

Voilà le MAL.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

LA CAUSE DU MAL.

D'où vient le mal?

Le mal vient en premier lieu de l'esprit de chimère et d'immoralité qui pousse incessamment la France soit à bouleverser ses institutions, soit à porter atteinte à la liberté et à l'indépendance des autres peuples; en second lieu de la puissance que cet esprit faux et vicieux peut mettre à son service pour exécuter ses desseins.

Si l'on parvenait à séparer ces deux éléments dont l'association a produit, surtout

Digitized by Google

depuis soixante ans, de si effroyables désastres; si l'on parvenait à enlever à l'esprit de chimère et d'immoralité la puissance dont il se sert pour asservir et dépouiller l'Europe, après qu'il a bouleversé la France, LA CAUSE DU MAL ne serait-elle pas écartée? Tous les peuples dont la France menace la sécurité ne pourraient-ils pas se livrer en paix à leur industrie, sans craindre d'être encore une fois victimes d'une spoliation à main armée? Ne pourraient-ils point, par là même, économiser une partie du ruineux appareil de guerre qu'un dangereux voisinage les oblige aujourd'hui à maintenir? Enfin, la France elle-même, débarrassée d'une cause de perturbation qui fait sa ruine plus encore que celle du reste de l'Europe, ne se relèverait-elle pas de sa décadence? Les populations qui occupent son territoire ne croîtraient-elles pas en nombre et en richesse, de manière

Digitized by Google

à reprendre bientôt le rang qu'elles ont perdu, au sein des nations civilisées? Sa population qui ne se double plus qu'en 130 ans, ainsi que le remarque l'auteur des *Limites de la France*, tandis que celle de la Prusse et de la Confédération germanique se double en 30 ans; celle de l'Angleterre en 42 ans; celle de la Russie en 66 ans; celle de l'Autriche en 70 ans, sa population ne cesserait-elle pas d'être comprimée dans son essor? Le développement plus rapide de la richesse publique, résultant de l'atténuation du risque de révolution et de guerre, ne permettrait-il pas de nourrir plus d'hommes et de les nourrir mieux sur le même territoire?

Mais est-il possible de séparer, en France, l'esprit de chimère et d'immoralité, qui engendre les révolutions et les invasions, de la puissance qui permet à ce mauvais esprit d'exécuter ses mauvais desseins?

Digitized by Google

C'est ce que nous allons examiner.

Un statisticien célèbre, M. le baron Charles Dupin, dans un ouvrage remarquable publié en 1827[1], a fait une série d'observations qui sont de nature à jeter une vive lumière sur la question dont nous nous occupons. D'après ses calculs, trente-deux départements du Nord paient au gouvernement plus d'impôts fonciers et de patentes que cinquante-quatre départements du Midi, et cependant ces deux impôts sont perçus avec une extrême facilité dans le Nord, tandis qu'ils soulèvent d'incessantes réclamations dans le Midi[2].

[1] *Forces productives et commerciales de la France*, 1827, 2 vol. in-4°.

[2] Voici les chiffres relevés par M. le baron Charles Dupin :

Les trente-deux départements du Nord paient 15,724,456 francs de patentes et 127,654,765 francs d'impôts fonciers. Les cinquante-quatre départements

Digitized by Google

Au point de vue des lumières et de la moralité la différence n'est pas moins sensible. Le nombre des enfants qui fréquentent les écoles, le nombre des récompenses obtenues au concours de l'université, le nombre des admissions à l'école polytechnique, le nombre des membres fournis à l'académie des sciences, le nombre des brevets d'invention et des médailles obtenues lors de l'exposition des produits de l'industrie, les résultats mêmes des tableaux de la criminalité quand ils sont sainement appréciés, tout démontre la supériorité des départements du Nord sur ceux du Midi, soit au point de vue de la richesse, soit au point de vue des lumières et de la moralité.

Telle est l'opinion de M. le baron Charles Dupin, opinion solidement appuyée sur

du Midi paient 9,000,733 francs de patentes seulement et 125,412,969 francs d'impôts fonciers.

Digitized by Google

des observations rigoureuses, et que les écrivains du Midi ont vainement essayé de réfuter [1].

Or, quel est le résultat définitif des lumineuses observations recueillies par M. le baron Charles Dupin? C'est que le principal foyer de la puissance de la France est dans le Nord; c'est que les départements du Nord contiennent la force qui rend la France si redoutable aux autres peuples, lorsqu'elle s'abandonne aux suggestions de son mauvais esprit de chimère et d'immoralité.

Recherchons maintenant où se trouve le principal foyer de ce mauvais esprit qui est le cauchemar de l'Europe et la ruine de la France.

[1] Le publiciste le plus distingué de la Gironde, M. Henri Fonfrède, pour ne citer que celui-là, y a échoué. *Voir* ses OEuvres : *Questions d'économie publique*, t. II, p. 93.

Digitized by Google

Dans l'admirable chapitre où Montesquieu s'occupe des lois dans le rapport qu'elles ont avec la nature du climat, ce grand écrivain, ce profond penseur fait l'observation que voici : « Vous trouverez, dit-il, dans les climats du Nord des peuples qui ont peu de vices, assez de vertus, beaucoup de sincérité et de franchise. Approchez des pays du Midi, vous croirez vous éloigner de la morale même; des passions plus vives multiplieront les crimes; chacun cherchera à prendre sur les autres tous les avantages qui peuvent favoriser ces mêmes passions..., la plupart des châtiments y seront moins difficiles à soutenir que l'action de l'âme, et la servitude moins insupportable que la force d'esprit qui est nécessaire pour se conduire soi-même [1]. »

[1] *De l'Esprit des lois*, liv. XIV, chap. II.

Digitized by Google

Ce portrait, qu'un pinceau immortel a tracé des méridionaux, n'a-t-il pas conservé toute sa ressemblance? Les méridionaux ne sont-ils pas demeurés de nos jours ce qu'ils étaient du temps de Montesquieu, peu soucieux d'approfondir la moralité de leurs actes, et toujours prêts à abdiquer le gouvernement d'eux-mèmes, pour se courber sous un maître qui leur assure une existence facile? Que si vous ajoutez à ces traits, une imagination exubérante et une assurance que rien ne déconcerte, n'aurez-vous pas le type complet du caractère méridional ?

On devine aisément ce que peut produire un pareil type. En France, les départements méridionaux ont deux spécialités : ils fournissent au pays des artisans de révolution et des fonctionnaires. L'immense majorité des artisans de révolution qui ont bouleversé la France et l'Europe depuis

Digitized by Google

soixante ans, appartiennent à la région du Midi. Ce sont des Marseillais qui ont fait à Paris la révolution du 10 août 1792, à la suite de laquelle la république a été proclamée en France; c'est la députation de la Gironde qui a décidé, à la même époque, la déclaration de guerre à l'Europe; c'est Napoléon, un Corse, qui a complété l'œuvre commencée par les utopistes de la Provence et de la Gironde, en bouleversant l'Europe pour réaliser son utopie de la monarchie universelle. A un demi-siècle de distance, c'est M. Louis Blanc, un autre méridional, un autre Corse, membre d'un gouvernement provisoire où domine encore l'élément méridional, qui déchaîne sur la France la peste du socialisme. M. Proudhon, son digne émule, appartient comme lui à l'un des cinquante-quatre départements de la France du midi. Il est né à Besançon où l'inventeur du Phalanstère, Fourier, a aussi vu le jour.

Digitized by Google

M. Cabet appartient à la même région [1]. Les chefs de l'école révolutionnaire proprement dite, MM. Blanqui et Barbès, sont des méridionaux. Le premier est né dans les Basses-Alpes et il est originaire de la Corse; le second est né à Carcassonne. C'est encore dans les régions du midi que ces utopistes et ces jacobins trouvent l'immense majorité de leurs prosélytes. En 1849, on a dressé une carte de la France, teintée d'après les opinions. Sur cette carte, la teinte rouge recouvre la plupart des départements de la région du midi, et deux ou trois départements seulement de la région du nord-est. Dans le nord, proprement dit, le rouge est absent, et c'est à Amiens que se trouve le principal foyer de la réaction monarchique et constitutionnelle. Lorsque la république s'en va de vie

[1] Né à Dijon.

Digitized by Google

à trépas et que le socialisme économique qui rêve le remaniement de la société, fait place au socialisme politique qui rêve le remaniement de l'Europe, c'est le midi, le midi toujours qui acclame la nouvelle utopie. Le nord demeure froid s'il n'est pas hostile, et l'on se garde bien d'aller lui demander ses acclamations. C'est que le bon sens du nord répugne aux utopies, qu'elles soient économiques ou politiques, et qu'il se soucie médiocrement de payer encore une fois les frais des inventions du midi.

Que le midi abonde en utopistes, on se l'explique en attachant ses regards sur le portrait que Montesquieu a tracé des méridionaux. Le caractère général qui signale toutes les utopies socialistes, c'est l'abandon par l'individu du gouvernement de soi-même, en échange d'une certaine portion de bien-être matériel, que la société

Digitized by Google

lui garantit. L'atonie morale qui caractérise les peuples méridionaux n'est-elle pas là tout entière? N'avoir aucun souci à prendre de sa destinée, trouver tous les jours son pain cuit, fût-ce aux frais et dépens d'autrui, n'est-ce point l'utopie de la plupart des imaginations méridionales? Comment le socialisme ne trouverait-il pas ses plus beaux apôtres et ne ferait-il pas ses plus nombreuses recrues dans le midi? Le même trait de caractère explique la prédominance de l'élément méridional parmi les fonctionnaires. Les gens du nord ont généralement le goût de l'indépendance et le travail n'a rien qui leur répugne. Les méridionaux, au contraire, tiennent fort peu à demeurer indépendants et ils tiennent beaucoup à ne point travailler ou à ne travailler guère. Tandis que les premiers s'ingénient à tirer parti de leur intelligence et de leurs bras dans l'in-

Digitized by Google

dustrie, où ils peuvent acquérir à force de travail une honorable indépendance, les seconds se ruent avec une ardeur effrénée sur les emplois du gouvernement, déployant toutes les ressources de leur intelligence fine et rusée, ne reculant devant aucune intrigue ni devant aucune bassesse pour arriver aux quasi-sinécures de l'administration. Sur dix solliciteurs qui font antichambre dans les ministères, il y a toujours neuf méridionaux, c'est un fait bien connu. Aussi, pendant que les trente-deux départements du nord payent plus de la moitié du budget, les fonctionnaires issus des cinquante-quatre départements du midi en dévorent-ils plus des trois-quarts.

La puissance qu'un labeur industrieux et persévérant, joint à une moralité supérieure, accumule incessamment dans le Nord, se trouve ainsi à la merci d'hommes appartenant à une région où, d'une part,

Digitized by Google

le bon sens pratique, non moins nécessaire à la bonne gestion des affaires publiques qu'à celle des affaires privées, apparaît comme l'exception, tandis que l'esprit d'utopie est la règle; où, d'une autre part, « à mesure qu'on s'en approche, on croit s'éloigner de la morale même. »

Sous le régime de la monarchie constitutionnelle, l'action délétère de l'esprit méridional se trouvait heureusement neutralisée. Sous ce régime, en effet, les départements du Nord, en possession d'une représentation proportionnée à leur population et à leur richesse, possédaient la prépondérance politique. Ils faisaient la loi au Midi, et c'est grâce au frein que le mécanisme constitutionnel leur permettait d'imposer aux utopies économiques et politiques des imaginations méridionales, que la France et le reste de l'Europe ont pu goûter pendant trente années les bien-

Digitized by Google

fait de la sécurité intérieure et de la paix.

Les puissances alliées dont l'intervention secourable a valu à la France l'établissement du régime constitutionnel comprenaient parfaitement que ce régime était la garantie nécessaire de la sécurité de la France et du repos de l'Europe, car elles avaient pris, par le traité de Paris, l'engagement formel d'en assurer le maintien [1]. Malheureusement cet engagement est demeuré une lettre morte et la chute du régime représentatif, dont la sagesse de la Sainte-Alliance avait doté la France, a mis de nouveau la sécurité intérieure de ce pays et le repos de l'Europe à la merci des fantaisies économiques et politiques de l'esprit méridional.

Dans la première période de la révolution de 1848, cet esprit perturbateur,

[1] *Voir* à l'Appendice.

Digitized by Google

incarné dans la foule des agitateurs de la tribune, de la presse et de la rue, tous ou presque tous méridionaux, a bouleversé la société française pour réaliser la chimère corse de l'organisation du travail. Dans la seconde période de la révolution, ce même esprit, incarné dans le crops désormais toute-puissant des fonctionnaires, menace de bouleverser le monde pour remanier la carte de l'Europe, une autre chimère corse !

Si le socialisme économique issu du 24 Février était demeuré vainqueur dans les journées de juin 1848, la richesse accumulée dans le nord n'aurait-elle pas fait les principaux frais de l'expérimentation utopique de M. Louis Blanc? Si le socialisme politique issu du 2 Décembre entreprend de réaliser sa chimère, n'est-ce pas encore dans la puissance et dans la richesse accumulées dans le nord qu'il

Digitized by Google

trouvera ses principaux moyens d'exécution?

C'est ainsi que le nord, aussitôt qu'il se trouve démuni de la sauvegarde des institutions constitutionnelles, devient le levier destructeur dont l'anarchie et le despotisme, qui sont les fruits naturels du midi, se servent pour bouleverser le monde.

Voilà la CAUSE DU MAL.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE III.

LE REMÈDE.

Où est le remède?

Si la cause du mal réside dans l'association de la puissance du Nord à l'esprit perturbateur du Midi; si l'expérience démontre (et jamais démonstration ne fut plus claire) que l'esprit de chimère et d'immoralité du Midi, après avoir livré la France à l'anarchie et au despotisme, se sert de la puissance accumulée dans le Nord pour propager et faire prévaloir,

Digitized by Google

aux dépens de la fortune et du repos de l'Europe, ses détestables utopies économiques et politiques, le remède à cet état de choses n'est-il pas dans la rupture de l'association funeste du Nord et du Midi? N'est-ce pas à la séparation de tout ou de partie de la France du Nord d'avec la France du Midi, qu'il faut recourir pour purger l'Europe d'une cause de perturbation qui porte d'incessantes atteintes au bien-être des peuples et aux progrès de la civilisation?

Supposons, en effet, que la région du Nord de la France vienne à être séparée de la région du Midi, qu'en résultera-t-il?

Sans doute, l'esprit de chimère et d'immoralité du Midi ne cessera point de se donner carrière; sans doute, ce mauvais arbre ne cessera point de porter de mauvais fruits, mais la séve lui manquera pour étendre au loin sa végétation empestée. Les ressources nécessaires pour alimenter sa

Digitized by Google

propagande, pour préparer et soutenir ses empiétements sur les domaines d'autrui feront désormais défaut à l'esprit méridional. Ses convulsions cesseront d'être un danger permanent pour l'Europe. Elles ne lui seront pas plus redoutables que ne le sont aujourd'hui celles de l'Espagne, par exemple. Privé de l'auxiliaire de la puissance du Nord, le Midi aura beau conserver la volonté de bouleverser l'Europe, il en aura perdu le pouvoir.

D'un autre côté, le Nord débarrassé enfin du joug des utopistes qui épuisent le meilleur sang de ses veines, pour exécuter les conceptions de leur socialisme économique ou politique, le Nord marchera d'un pas de plus en plus rapide dans les voies de la richesse. Sa puissance croîtra avec sa richesse, et comme cette puissance sera fondée sur les conquêtes de la paix, comme toute révolution et toute guerre ne pour-

Digitized by Google

raient que l'amoindrir, le Nord abandonné à lui-même, gouverné désormais par ses propres enfants, bien loin d'être un danger pour l'Europe, deviendra son boulevard contre les folles algarades du Midi.

La séparation de tout ou de partie de la région du Nord de la France d'avec la région du Midi, voilà donc quel est le remède au mal ; voilà quel est le moyen de fermer le gouffre où depuis soixante ans des millions de cadavres et des milliards prélevés non-seulement sur les labeurs des générations présentes, mais encore sur ceux des générations futures, ont été engloutis à jamais.

Mais ce remède, tout bienfaisant qu'il soit, l'Europe a-t-elle le droit de l'employer? Le droit des gens européen autorise-t-il les puissances à changer les limites de la France dans l'intérêt de la sécurité commune? Telle est la première question qu'il importe d'examiner.

Digitized by Google

L'auteur des *Limites de la France* se sert, comme on sait, de la doctrine de l'équilibre européen pour démontrer que la France est autorisée à s'annexer la population de 9 à 10 millions d'individus qui occupe la Belgique, les provinces rhénanes et la Savoie. Avant les guerres de la révolution, dit-il, la proportion de notre puissance, mesurée par la superficie territoriale et par la population que possédait la France relativement aux autres nations, était supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui. Tandis que les autres nations ont augmenté leur superficie territoriale et vu s'accroître, d'une manière notable, leur population, la France est demeurée presque stationnaire, sous ce double rapport. D'où l'auteur des *Limites* conclut que la France est autorisée à s'annexer les territoires de la Belgique, des provinces rhénanes et de la Savoie, meublés de leurs

Digitized by Google

9 à 10 millions d'habitants, pour rétablir « l'équilibre. »

L'argument de M. Le Masson ne prouve qu'une chose, savoir l'incroyable ignorance qui existe chez nos voisins du Midi, en matière de droit des gens. En Allemagne, en Angleterre, en Belgique même, un argument de cette force exposerait son auteur à la risée publique. En France, au contraire, l'idée paraît profonde, et les politiques de café s'en emparent, *con amore*. Quoique nous n'espérions pas beaucoup que les *Limites de la Belgique* soient librement répandues en France, comme les *Limites de la France* l'ont été en Belgique (ce qui pourtant serait loyal et de franc jeu), donnons-nous la peine de réfuter sérieusement l'argument peu sérieux de M. Le Masson.

En premier lieu, est-ce que la superficie territoriale et la population sont toujours des mesures exactes de la puissance d'une

Digitized by Google

nation? Est-ce qu'une nation dont le territoire vient à s'étendre et la population à s'augmenter voit toujours s'accroître proportionnellement sa puissance? Que M. Le Masson demande donc aux hommes d'état anglais s'ils considèrent le développement de la population irlandaise, pour l'entretien de laquelle l'Angleterre était obligée de dépenser 200 millions pendant l'hiver de 1846-47, comme une cause de prospérité, comme une source de puissance? Et pour ce qui concerne la superficie territoriale, pense-t-il que l'adjonction des 40 millions d'hectares de superficie dont se compose l'Algérie aux 53 millions d'hectares dont se compose la France, ait augmenté, dans une proportion équivalente, la puissance de la nation française? Ni la superficie, ni la population, ni même la superficie et la population réunies ne peuvent être considérées, les statisticiens le

Digitized by Google

savent, si M. Le Masson l'ignore, comme l'expression de la puissance d'une nation.

En second lieu, alors même que la superficie territoriale et la population seraient l'expression vraie de la puissance d'un peuple, s'ensuivrait-il qu'une nation qui demeurerait stationnaire ou qui ne progresserait pas aussi rapidement que ses rivales au double point de vue des acquisitions territoriales et de la population, serait fondée à leur demander des « compensations? » Ainsi, par exemple, la population de l'Angleterre s'étant élevée de 12 millions à 29 millions, depuis soixante ans, tandis que celle de la France, où le cancer de la révolution a fait son œuvre, n'a monté que de 30 millions à 36 millions, la France serait-elle autorisée à réclamer à l'Angleterre une portion de ses comtés du Sud pour établir « l'équilibre? » Voilà pourtant une application logique de

Digitized by Google

la doctrine de M. Le Masson. Jamais doctrine plus niaise et plus atroce dans sa niaiserie s'est-elle étalée au grand jour?

Au reste, cette doctrine qui n'a pas même le mérite de la nouveauté, a été admirablement réfutée par un homme dont personne, pas même M. Le Masson, ne récusera l'autorité. Elle a été réfutée et mise en poussière par M. de Talleyrand.

C'était en 1814, au congrès de Vienne. Le roi de Saxe, qui avait commis la généreuse folie de suivre jusqu'au bout la fortune de Napoléon Ier, était menacé de dépossession. La Prusse demandait que la Saxe lui fût annexée, et pour soutenir ses prétentions elle argumentait à la manière de M. Le Masson : « Je ne possède, disait-elle, que 20 millions d'hectares de territoire, et 7 à 8 millions d'habitants; encore même sont-ils dispersés en vingt endroits et sans liaisons entre eux, tandis que

Digitized by Google

vous, Angleterre, vous n'avez pas moins de 31 millions d'hectares et 19 millions d'habitants, sans compter votre immense empire colonial; vous, Autriche, 68 millions d'hectares et 30 millions d'habitants; vous, Russie, 530 millions d'hectares et 46 millions d'habitants, non compris vos possessions d'Asie, tandis enfin que la France, notre ennemie commune, ne conserve pas moins de 53 millions d'hectares et 30 millions d'habitants. Est-ce que ces proportions sont équitables? Comment veut-on que je tienne le rang d'une puissance de premier ordre, dont le maintien est essentiel à la conservation de l'équilibre européen, entourée, comme je le suis, de colosses, dont la population, pour ne rien dire du territoire, est quatre, cinq et six fois plus considérable que la mienne? N'est-ce pas une dérision de me qualifier de « grande puissance »? N'est-il pas équitable et néces-

Digitized by Google

saire de me donner la Saxe pour m'arrondir, dans l'intérêt de l'équilibre européen ? »

Tel était le langage que tenaient les Le Masson prussiens, à l'endroit de cette pauvre Saxe, dont l'indépendance était bien compromise, lorsque Talleyrand vint plaider sa cause, dans sa note du 14 décembre 1814.

Voici de quelle manière Talleyrand réfutait les prétentions de la Prusse dans cette note considérée, à bon droit, comme un chef-d'œuvre :

« Certes, disait-il, quand le traité du 30 mai (le traité de Paris) voulut que le dernier résultat des opérations du congrès fût un équilibre réel et durable, il n'entendit pas sacrifier à l'établissement de cet équilibre les droits qu'il devait garantir, il n'entendit pas confondre dans une seule et même masse tous les territoires et tous les peuples, pour les diviser ensuite selon de certaines proportions. Il voulut que toute dynastie légitime fût ou conservée ou rétablie ; que tout droit légitime fût respecté, et

Digitized by Google

que les territoires vacants, c'est-à-dire sans souverains, fussent distribués CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES DE L'ÉQUILIBRE, OU, CE QUI EST LA MÊME CHOSE, AUX PRINCIPES CONSERVATEURS DES DROITS DE CHACUN ET DU REPOS DE TOUS. Ce serait d'ailleurs une erreur bien étrange que de considérer comme éléments uniques de l'équilibre ces quantités que les arithméticiens politiques dénombrent.

« Athènes, dit Montesquieu, eut dans son sein les mêmes forces, et pendant qu'elle domina avec tant de gloire, et pendant qu'elle servit avec tant de honte. Elle avait vingt mille citoyens, lorsqu'elle défendit les Grecs contre les Perses, qu'elle disputa l'empire à Lacédémone, et qu'elle attaqua la Sicile; elle en avait vingt mille lorsque Démétrius de Phalère les dénombra comme dans un marché où l'on compte des esclaves.

« L'équilibre ne sera donc qu'un vain mot, si l'on fait abstraction, non de cette force éphémère que les passions produisent, mais de la véritable force morale qui consiste dans la vertu : or, DANS LES RAPPORTS DE PEUPLE A PEUPLE, LA VERTU PREMIÈRE C'EST LA JUSTICE [1]. »

Que M. Le Masson médite attentivement

[1] *Kluber, Acten des Wiener Congresses*, Bd. 7, S. 48.

Digitized by Google

cet admirable morceau, qu'il s'arrête surtout aux deux passages imprimés en petites capitales, et il y trouvera le principe sur lequel repose l'équilibre européen, principe qu'il a fait si mal à propos dépendre de la superficie territoriale et de la population.

« Ces quantités que les arithméticiens politiques dénombrent » pour nous servir du langage expressif de Talleyrand, ne sont point les bases de l'équilibre européen. L'équilibre européen a une base plus haute; la justice. Or, à quel signe humain se reconnaît la justice? A sa conformité avec l'intérêt général.

Ce qui est juste, c'est-à-dire ce qui est conforme à l'intérêt général des peuples civilisés, tel est donc, n'en déplaise à M. Le Masson, le principe sur lequel repose la doctrine de l'équilibre européen.

A présent que nous avons dégagé cette doctrine du grossier sophisme dont M. Le

Digitized by Google

Masson s'était servi pour la frelater, recherchons quelles données elle peut nous fournir pour résoudre la question que nous nous sommes posée, savoir « si le droit des gens européens peut autoriser les Puissances à changer les limites de la France? »

De quel instrument la doctrine de l'équilibre européen est-elle armée pour empêcher qu'aucun peuple ne puisse troubler au détriment d'autrui et à son propre détriment, la sécurité commune?

Elle est armée du DROIT D'INTERVENTION.

Le droit d'intervention a pour objet, de restreindre dans de certaines limites déterminées par l'intérêt de tous les membres de la famille européenne, la liberté d'action de chacun d'eux.

Sans doute, chaque État est le maître d'adopter les institutions qu'il croit devoir lui convenir le mieux, mais si des expé-

Digitized by Google

riences répétées ont démontré que ces institutions, après l'avoir bouleversé, ont porté atteinte à l'intérêt commun des peuples, ceux-ci n'ont-ils pas le droit de l'empêcher de les adopter de nouveau?

Sans doute encore, les peuples peuvent se réunir ou se séparer selon leur convenance; mais si deux peuples, après avoir vécu séparés pendant des siècles, viennent à se réunir volontairement ou à être réunis par le fait d'un accident de succession ou d'une conquête, et si cette association de deux puissances auparavant distinctes est de nature à compromettre le repos des autres peuples, ceux-ci n'ont-ils pas le droit d'intervenir pour l'empêcher?

Tel est le droit d'intervention, droit reconnu par l'Angleterre elle-même, qui manifeste pourtant si haut, en toute occasion, son respect pour le droit privé des peuples, qui accorde une si large part à la

Digitized by Google

doctrine du *laisser faire* en politique[1].

C'est en vertu du droit d'intervention,

[1] On sait que l'Angleterre s'est constamment opposée à l'abus de l'intervention des grandes puissances dans les affaires intérieures des nations, et spécialement dans les dissentiments des peuples avec leurs souverains. Mais pour avoir résisté à l'abus de l'intervention, elle n'en a pas proscrit l'usage. Un publiciste éminent, dont la diplomatie et la science du droit des gens déplorent la perte récente, M. Henry Wheaton, rapporte une circonstance dans laquelle l'Angleterre a exposé d'une manière particulièrement nette sa doctrine à cet égard. Nous voulons parler de l'intervention de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse dans la révolution de Naples, en 1820. « Les mesures adoptées par l'Autriche, la Russie et la Prusse, aux congrès de Troppau et de Laybach, relativement à la révolution napolitaine de 1820, dit M. Henry Wheaton, étaient regardées par le gouvernement anglais comme fondées sur des principes tendant à conférer aux grandes puissances continentales de l'Europe un prétexte perpétuel d'intervention dans les affaires intérieures de ces différents États. Le gouvernement anglais refusa expressément de recon-

Digitized by Google

que l'Angleterre, la Hollande et l'Autriche se liguèrent contre Louis XIV dans l'affaire

naître ces principes, non-seulement par le motif que leur exécution, si elle avait lieu réciproquement, serait contraire aux lois fondamentales de la Grande-Bretagne, mais aussi parce qu'on ne pourrait, sans danger, les admettre comme partie d'un système de droit international. Dans la dépêche adressée à cette occasion à tous ses agents diplomatiques, le cabinet anglais établit que, *bien qu'aucun gouvernement ne pût être plus disposé à maintenir le droit de tout État d'intervenir, lorsque sa sécurité et ses intérêts essentiels sont menacés d'une manière sérieuse et immédiate, par les événements intérieurs d'un autre État,* il regarde cependant l'admission de ce droit comme ne pouvant être justifiée autrement que par la plus urgente nécessité, et devant être limitée et régularisée par cette nécessité ; il déclare qu'il n'admet point que ce principe doive recevoir une application générale et illimitée à tous les mouvements révolutionnaires, mais que cette application doit être déterminée par les exigences particulières de chaque cas qui se présente, et ne pouvait pas être prévenue comme formant la base d'une alliance. Le gouverne-

Digitized by Google

de la succession d'Espagne ; c'est en se fondant sur le même droit que les Puissances Alliées furent sur le point de décréter le partage de la France en 1815.

ment anglais regarde l'exercice de ce droit comme une exception aux principes généraux les plus essentiels, exception qui ne peut être admise que dans des circonstances spéciales ; mais il considère en même temps qu'il est impossible, sans courir les plus grands dangers, de définir les exceptions dont il vient d'être parlé, et de les admettre dans la diplomatie ordinaire des États ou dans un système du droit des gens *. »

Histoire des progrès du droit des gens en Europe et en Amérique, par Henry Wheaton, t. II, p. 200.

On voit par ce passage que tout en limitant, d'une manière rigoureuse, l'exercice du droit d'intervention aux cas de nécessité urgente, l'Angleterre ne reconnaît pas moins, pleinement, ce droit préservateur de l'équilibre européen.

* Dépêche circulaire de lord Castlereagh, secrétaire d'État pour les affaires étrangères, du 19 janvier 1821.

Digitized by Google

Dans ses *Réflexions sur la révolution française*, M. Burke s'était écrié : « la France n'est plus qu'un vide sur la carte de l'Europe. » A quoi Mirabeau avait répondu que « ce vide était un volcan. » Le plan de partage mis en avant par quelques-uns des représentants de la Sainte-Alliance était justifié par le mot de Mirabeau.

En effet, le volcan révolutionnaire ayant, pendant vingt années, vomi sur l'Europe sa lave incendiaire, les puissances ne se trouvaient-elles pas autorisées à prendre, dans l'intérêt commun, les mesures les plus propres à empêcher ce volcan de répandre encore une fois la désolation et la ruine sur le monde civilisé ?

Il s'agissait simplement de savoir en quoi devaient consister ces mesures de salut.

Or, sur ce point, les opinions étaient divisées.

Selon M. de Metternich, le partage de la

Digitized by Google

France était le seul moyen de sauvegarder, dans l'avenir, la sécurité de l'Europe.

Selon le duc de Wellington, au contraire, le partage n'était point nécessaire. Ce représentant de « la perfide Albion, l'ennemie naturelle de la France, » pensait que la France, munie d'une charte constitutionnelle qui assurait la prépondérance aux intérêts pacifiques de la nation, présentait de suffisantes garanties de sécurité aux autres peuples ; en conséquence, il s'opposait au partage comme à une rigueur inutile.

Après de vifs et curieux débats, l'opinion du vainqueur de Waterloo prévalut sur celle de M. de Metternich. L'intégrité du territoire français fut préservée par la généreuse intervention du représentant de « la perfide Albion [1]. »

[1] *Voir* à l'Appendice.

Digitized by Google

Certes, on ne saurait désapprouver la conduite du duc de Wellington en cette circonstance. La France n'avait pas encore expérimenté le régime constitutionnel. N'était-il pas permis d'espérer que ce régime, en lui procurant, dans une large mesure, les libertés pour lesquelles elle avait fait la révolution, mais que la révolution avait été impuissante à lui donner, mettrait fin à ses convulsions intérieures? Et la France ainsi régénérée et pacifiée ne cesserait-elle pas d'être un danger pour l'Europe? N'était-ce pas, en tous cas, une noble et belle expérience à tenter?

Malheureusement, l'expérience n'a pas répondu aux généreuses prévisions du représentant de l'Angleterre. La France a montré son incapacité à conserver les institutions constitutionnelles qui garantissaient avec son repos celui du reste de l'Europe. Elle est retournée à son vomisse-

Digitized by Google

ment révolutionnaire. M. de Metternich a eu raison contre Wellington.

Cela étant, — l'expérience ayant démontré que la France, dans sa configuration actuelle, est incapable de conserver longtemps les seules institutions qui puissent contenir les éruptions de son volcan intérieur, à quel parti les puissances devraient-elles s'arrêter si l'événement de 1815 venait à se reproduire?

Ne serait-ce pas évidemment au parti auquel s'arrêtait alors M. de Metternich? Le partage de la France n'apparaîtrait-il pas alors comme le *seul* moyen efficace d'assurer, dans l'avenir, le repos de l'Europe, partant, celui de la nation française elle-même? Si rigoureuse que pût sembler cette mesure, ne serait-elle point la seule conforme à l'intérêt général, c'est-à-dire à la justice, qui est la base du droit des gens?

Ainsi se résout, d'une manière affirma-

Digitized by Google

tive, la première question que nous nous sommes posée, savoir : « si le droit des gens peut autoriser les puissances à changer les limites de la France. »

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

LE REMÈDE (SUITE).

Que l'intérêt commun des peuples civilisés doive l'emporter sur les convenances particulières d'un peuple, telle est la maxime fondamentale du droit des gens. Il n'en est pas moins bon et utile de laisser la latitude la plus large possible à l'exercice du droit privé de chaque nation autonome. Ainsi, par exemple, il ne faut pas que les puissances, sous le prétexte de sauvegarder l'intérêt commun des peuples, empêchent

Digitized by Google

à priori une nation d'adopter telle forme de gouvernement plutôt que telle autre. C'est seulement lorsque l'expérience a prononcé, c'est seulement lorsque le résultat de l'application d'une forme ou d'une méthode gouvernementale chez un peuple a prouvé que cette forme ou cette méthode ne convient pas à ce peuple, qu'elle ne peut que le plonger dans une anarchie funeste à lui-même et à autrui, que les Puissances sont fondées à la lui interdire. De même, il ne faut pas qu'au nom de l'intérêt commun, les Puissances soient toujours autorisées à morceler ou à réunir des nations ou des fractions de nations; il ne faut pas que les peuples soient, sous la main des Puissances, comme de vils troupeaux, dont on dispose sans leur consentement, que l'on sépare ou que l'on rassemble, sans s'informer s'il leur convient ou non d'être séparés ou réunis.

Digitized by Google

Si les Puissances abusaient ainsi de leur droit d'intervention, les peuples tomberaient bientôt sous le joug d'une oppression intolérable. Tout progrès politique deviendrait impossible, toute sécurité même se trouverait compromise. Sous le prétexte de sauvegarder l'intérêt commun, les Puissances pourraient empêcher toute forme politique nouvelle et progressive de faire son apparition dans le monde; elles pourraient encore, en invoquant le même prétexte, bouleverser à leur guise les circonscriptions territoriales, remanier chaque jour la carte de l'Europe, selon leurs convenances particulières, en sorte qu'aucune sécurité n'existerait plus quant à la durée des arrangements sur lesquels se fonde le bien-être moral et matériel des peuples.

Cet abus du droit d'intervention constituerait donc un grave péril. Aussi la doc-

Digitized by Google

trine de l'Angleterre, qui laisse la part d'action et de responsabilité la plus large possible au droit privé des peuples, nous paraît-elle la meilleure à suivre [1]. Cette doctrine qui concilie autant que faire se peut l'exercice du droit privé des peuples avec les exigences du droit public, M. de Talleyrand l'invoquait encore, dans un langage magnifique, pour empêcher le démembrement de la Saxe.

« Pour reconnaître, disait-il, cette disposition comme légitime (le démembrement de la Saxe et l'annexion à la Prusse de la plus grande partie de ce royaume), il faudrait tenir pour vrai que les rois peuvent être jugés ; qu'ils peuvent l'être par celui qui veut et peut s'emparer de leurs possessions ; qu'ils peuvent être condamnés sans avoir été entendus, sans avoir pu se défendre ; que dans leurs condamnations sont nécessairement enveloppés leurs familles et leurs peuples ;

« Que la confiscation, que les nations éclairées ont bannie de leur code, dût être au dix-neuvième siècle,

[1] *Voir* la note de la page 80.

Digitized by Google

consacrée par le droit général de l'Europe, comme si la confiscation d'un royaume pouvait être moins odieuse que celle d'une simple chaumière ;

« Que les peuples n'ont aucun droit distinct de leurs souverains, et peuvent être assimilés au bétail d'une métairie ; que la souveraineté se perd et s'acquiert par le seul fait de la conquête ; que les nations de l'Europe ne sont point unies entre elles par d'autres liens moraux que ceux qui les unissent aux insulaires de l'Océan austral ; qu'elles ne vivent entre elles que sous les lois de la pure nature, et que ce qu'on nomme le droit public de l'Europe n'existe pas ; attendu que, quoique toutes les sociétés civiles par toute la terre soient entièrement ou en partie gouvernées par des coutumes qui sont pour elles des lois, les coutumes qui se sont établies entre les nations de l'Europe, et qu'elles ont constamment et réciproquement observées depuis trois siècles, ne sont point une loi pour elles ; en un mot, que tout est légitime, à qui est le plus fort [1]. »

Bien que M. Le Masson ne se soit fait aucun scrupule de nous traiter, nous autres, comme des « insulaires de l'Océan austral ; » bien qu'il n'ait point hésité à provoquer la

[1] Note du 15 décembre 1814.

Digitized by Google

réunion de la Belgique à la France, tout en constatant que la Belgique n'est nullement disposée à se réunir à la France [1] ; bien qu'il n'ait argué que des convenances prétendues de la France, sans s'enquérir des nôtres, nous ne retournerons point son procédé contre la France. Nous suivrons en cette affaire la doctrine de M. de Talleyrand plutôt que la doctrine de M. Le Masson. Parce que la France agit avec les autres peuples civilisés comme s'ils étaient des insulaires de l'Océan austral, nous ne dirons pas à l'Europe : « Usez en avec les Français, comme ils en usent avec vous. Vous avez reconnu que le partage de la France est indispensable à la sécurité commune, eh bien ! partagez la France,

[1] D'un côté, *la Belgique ne désire plus, comme avant* 1830, *sa réunion à la France,* et de l'autre sa neutralité est impossible, etc., etc.

Les Limites de la France, p. 176.

Digitized by Google

sans vous donner la peine de consulter ses habitants, sans rechercher s'il leur convient ou non d'être réunis qui à la Belgique, qui à l'Allemagne, qui au Piémont. Vous avez pour vous le droit public, vous avez la force, n'ayez donc aucun égard au droit privé d'un peuple qui ne s'inquiète, lui, ni du droit public de l'Europe, ni du droit privé des autres peuples. Démembrez-le, dussiez-vous le faire crier dans sa chair et dans son âme, démembrez-le! car il ne faut pas que tous pâtissent éternellement pour les crimes et les folies d'un seul! »

Non! nous ne donnerons pas à l'Europe ce conseil impitoyable. Nous ne lui dirons pas : jetez aux vents les cendres de la France, si l'intérêt général le commande. Nous lui dirons au contraire : « quelque valable que soit votre droit, quelque écrasante que soit votre force, n'en usez pas avec rigueur! Si indispensable que puisse être

Digitized by Google

à la sécurité commune, le démembrement de la France, ne la démembrez, ne la partagez qu'autant que cela convienne aux populations dont vous changerez les destinées. Sinon, prenez de nouveau patience! Renouvelez l'épreuve hélas ! si cruellement avortée de la monarchie constitutionnelle, et n'en venez à l'extrémité du partage forcé, que si cette épreuve échoue encore une fois. »

En deux mots, nous dirons à l'Europe : quoique les Français nous traitent comme si nous étions des insulaires de l'Océan austral, traitez-les comme s'ils étaient un peuple civilisé.

Ceci nous amène naturellement à nous poser une deuxième question, savoir si la séparation de tout ou de partie de la région du nord de la France d'avec la région du midi, pourrait s'opérer avec l'agrément des parties immédiatement intéressées, en sorte

Digitized by Google

que le droit privé de ces parties intéressées ne se trouvât point froissé par l'application d'une mesure si conforme à l'utilité générale?

Nous allons essayer de démontrer que cette deuxième question se résoudrait pleinement comme la première, dans le sens de notre thèse; nous allons essayer de démontrer que la séparation d'une notable portion de la région du Nord de la France d'avec la région du Midi serait accueillie avec plus de satisfaction encore par les populations séparées, que par l'Europe elle-même.

On a généralement en Europe une opinion fort erronée sur l'unité de la France. Parce que l'Assemblée constituante, suivant en cela le conseil du rêveur Sieyès s'est avisée de remplacer les circonscriptions naturelles des provinces par les circonscriptions artificielles des départements; parce que des lois et des institutions qui se

Digitized by Google

trouvaient accommodées au tempérament de chacune des parties de la France ont été remplacées par des lois et des institutions uniformes qui ne s'accommodent le plus souvent au tempérament d'aucune, on est convaincu que la France est le pays du monde dont l'unité nationale a le plus de cohésion et de puissance. On confond, et c'est une erreur bien commune, l'uniformité avec l'unité. La France est uniforme, soit! Elle a les mêmes lois civiles, politiques et économiques dans le Midi que dans le Nord, bien que les lois civiles, politiques et économiques qui peuvent convenir au Midi ne conviennent guère au Nord, et *vice versâ*. Mais, pour être uniforme, — le plus souvent, en dépit du sens commun, — la France n'est pas une. L'unité, en effet, ne se fabrique pas à coups de décrets. L'unité ne peut être que le produit d'une conformité de nature et d'intérêts,

Digitized by Google

d'une part, d'un frottement continuel, de l'autre ; or, entre la France du Nord et celle du Midi, il y a différence, pour ne pas dire antipathie de races ; il y a discordance complète d'intérêts ; il y a, enfin, absence presque entière de rapports. Ce n'est pas dans le Midi que les manufacturiers du Nord trouvent leurs principaux débouchés ; c'est en Belgique, en Angleterre, en Allemagne, en Russie ; ce n'est pas non plus dans le Nord que le Midi trouve les siens. Cette insignifiance des rapports qui existent entre ces deux grandes divisions de la France tient, d'une part, à la différence des civilisations, le Nord étant d'un demi-siècle au moins en avance sur le Midi ; d'une autre part, à l'imperfection et à l'insuffisance des communications intérieures. Il résulte de là que la France, en dépit de l'uniformité de sa législation, peut-être même à cause de cette unifor-

Digitized by Google

mité aveugle et brutale, est l'un des pays du monde dont les diverses parties sont le moins solidement soudées les unes aux autres, l'un des pays du monde où il y a le moins d'unité.

L'unité française n'est qu'un lien commun menteur comme tant d'autres liens communs patriotiques ou humanitaires que la révolution a mis à la mode. Si vous en doutez, allez à Paris dans le premier atelier venu, et examinez de quelle manière les ouvriers vivent et se comportent entre eux. Vous retrouverez là toutes les vieilles séparations, nous dirons presque toutes les vieilles inimitiés provinciales que l'on a voulu effacer de la carte de France et que l'on n'a guère effacées, en effet, que sur la carte. Vous trouverez que le Gascon fraye avec le Gascon, le Normand avec le Normand, le Picard avec le Picard. Vous trouverez que les ouvriers de chaque pro-

Digitized by Google

vince vivent entre eux, se soutiennent entre eux, que chacun a ses *pays,* c'est-à-dire ses compatriotes de sa province, et qu'il n'en connaît pas d'autres. Vous trouverez encore que l'ouvrier de la région du Nord est beaucoup plus disposé à vivre en paix, à s'entendre, à fraterniser avec l'ouvrier belge ou allemand, qu'avec son compatriote du Midi. Voilà l'unité française à son foyer même, à Paris.

Non-seulement, il n'y a entre le Nord et le Midi aucun de ces liens de sympathies ou d'intérêts qui sont indispensables pour constituer une unité nationale, mais il y a hostilité naturelle, et cette hostilité a failli plus d'une fois occasionner une rupture.

Les méridionaux sont détestés dans le Nord. On se plaint et non sans raison de ce qu'ils accaparent le plus grand nombre des places. On se plaint de ce qu'ils se jettent comme des nuées de sauterelles af-

Digitized by Google

famées sur la grasse moisson du budget. On se plaint de ce qu'on est trop administré et gouverné par le Midi, et certes on n'a pas tort. Dans le Midi, en revanche, on élève un grief non moins sérieux contre le Nord. On se plaint amèrement de ce que le Nord a usé de la prépondérance politique que lui attribuaient les institutions constitutionnelles pour imposer à la France une législation douanière, laquelle pour convenir beaucoup au Nord ne convient pas du tout au Midi. On se plaint de ce que l'agriculture et le commerce du Midi sont sacrifiés à l'industrie du Nord, et l'on n'a pas tort non plus.

Car tel est le résultat des unions contre nature, que des deux côtés, il y a toujours perte, dommage, souffrance. Le Nord souffre parce qu'il est obligé d'alimenter la multitude des fonctionnaires du Midi, et chose plus coûteuse encore, de payer sa

Digitized by Google

grosse part des frais des révolutions engendrées par les utopistes du Midi. Le Midi souffre parce qu'il a subi depuis trente années, au détriment de son agriculture et de son commerce, la prépondérance politique du Nord.

En présence des maux causés par une union que la violence seule (et nous le ferons voir tout à l'heure) a fondée, sans avoir aucun égard aux convenances des populations, une séparation n'aurait évidemment rien de bien douloureux. Cette séparation n'a-t-elle pas été, d'ailleurs, sollicitée déjà? Dans une pétition demeurée fameuse, les propriétaires et les négociants de la Gironde n'ont-ils pas demandé que la France du Midi fût commercialement séparée de la France du Nord, chacune demeurant maîtresse d'établir le tarif qui conviendrait le mieux à ses intérêts particuliers? On n'a pas fait droit à la

Digitized by Google

pétition des propriétaires et des négociants de la Gironde, mais cette pétition n'en demeure pas moins comme une protestation significative contre le mensonge de l'unité française.

Mais c'est surtout en interrogeant l'histoire de notre pays, histoire inséparable de celle des portions de notre territoire que la force brutale nous a ravies pour les annexer malgré nous et malgré elles à la France; c'est en consultant ce passé historique si glorieux pour nous, que l'on voit par quel profond abîme la nature a séparé le Nord du Midi.

Réveillons donc, puisqu'on nous y provoque, réveillons sans crainte, le souvenir de tant de luttes glorieuses que nous et nos anciens compatriotes de l'Artois et de la Flandre française, nous avons soutenues en commun pour défendre la liberté du Nord contre les invasions du despotisme du Midi.

Digitized by Google

Sous ses anciens comtes, la Flandre formait, comme on sait, un État aussi indépendant que le fut plus tard la Bourgogne sous ses ducs. Cette indépendance qui faisait leur force et leur honneur, les Flamands la maintenaient avec un soin jaloux. Lorsque Philippe d'Alsace, comte de Flandre, s'en alla à la Croisade avec Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion, il se tint avec ces deux souverains sur le pied d'une parfaite égalité. Les soldats du monarque français portaient la croix rouge, ceux de Richard Cœur de Lion, la croix blanche; Philippe d'Alsace fit prendre à ses Flamands la croix verte, pour marquer hautement qu'ils formaient un peuple distinct[1].

Mais cette indépendance qui leur était si précieuse, car elle était la sauvegarde

[1] Moke, *Histoire de la Belgique*, p. 152.

Digitized by Google

de leur dignité morale et de leur prospérité matérielle, les Flamands furent obligés de la défendre incessamment contre les entreprises spoliatrices des Français, alléchés par l'appât des richesses que le travail et l'épargne d'une race laborieuse et économe avaient accumulées. Cette ardeur tenace et cette force courageuse que les Flamands déployaient dans le travail, et qui a donné naissance au proverbe : « que pour ruiner la Flandre il faudrait casser les bras aux hommes et les jarrets aux chevaux; » ils les déployèrent aussi dans la défense de leur territoire.

Remontons jusqu'au XIe siècle. Transportons-nous à Mont-Cassel, en 1071. Nous trouvons là les deux peuples en présence. Les Français y sont venus pour soutenir la cause de la comtesse Richilde qui disputait à Robert le Frison la possession de la Flandre. Le roi de France a amené la fleur

Digitized by Google

de sa noblesse au secours de la comtesse. Robert le Frison n'a que les milices populaires de la Flandre à opposer à la fringante chevalerie du Midi. Mais quoique inférieurs en nombre, les hommes des milices, qui luttent pour le souverain de leur choix, opposent une barrière infranchissable aux impétueuses attaques des Français. Après une journée de carnage, les « Flamingants, » comme on les nommait alors, ont le dessus, et les Français sont obligés de battre précipitamment en retraite.

Plus d'un siècle s'écoule, dans lequel les Flamands ont encore à repousser mainte attaque de leurs turbulents voisins. A la fin du XIIIe siècle, Philippe le Bel réussit enfin, en usant de la violence et de la trahison, procédés ordinaires des hommes du Midi, à s'emparer de la Flandre. Le comte Gui de Flandre se rend à son frère

Digitized by Google

Charles de Valois qui lui garantit la liberté; mais le roi Philippe le fait retenir en prison au mépris de la foi jurée, après quoi il soumet la Flandre au gouvernement de ses officiers.

« En mai 1301, dit M. Moke, Philippe vint visiter sa conquête, accompagné de son épouse, Jeanne de Navarre, qui parut blessée de voir tant de richesses chez un peuple de marchands. Je me croyais seule reine ici, dit-elle à Bruges; mais j'en aperçois mille autres autour de moi. Partout les partisans de la France accueillirent le souverain avec de grandes démonstrations de joie; mais déjà le peuple commençait à sentir qu'il n'avait plus de patrie, et à craindre qu'on ne le traitât « comme dans les provinces françaises dont les habitants étaient serfs. » Ces pensées amères donnaient à la bourgeoisie des grandes villes un aspect sombre et qui devint bientôt menaçant. Tous les esprits fermentaient; la réaction s'était opérée; elle éclata an premier signal [1]. »

Les Flamands se soulèvent pour échap-

[1] Moke, *Histoire de la Belgique*, p. 194.

Digitized by Google

per à un joug insupportable. Le vieil étendard du lion flotte de nouveau dans la plus grande partie de la Flandre. Lille et Gand, avec quelques châteaux forts, demeurent seuls au pouvoir des étrangers. Pierre de Koninck et Jean Breydel, doyens des tisserands et des bouchers, dirigent la révolte à Bruges. L'armée des communes, avec les renforts que lui amènent Guillaume de Juliers, petit-fils du comte de Flandre, Jean de Dampierre et Gui de Namur, se compose d'environ 60 mille hommes; tous pleins de courage et exercés au maniement des armes, mais presque entièrement dépourvus de cavalerie. Robert d'Artois, beau-frère du roi de France, qui s'avance contre eux, compte autant de fantassins et il possède une cavalerie composée de dix mille combattants, l'élite de la noblesse de France. Il se dirige sur Courtrai, brûlant et ravageant tout sur son passage.

Digitized by Google

« Ce fut le 11 juillet 1302 que les armées se trouvèrent en présence. Les Flamands attendaient l'ennemi rangés dans la plaine de Groeninghe, à l'Est de Courtrai. Autour d'eux s'étendaient des prairies marécageuses coupées de ruisseaux ; en arrière coulait la Lys qui ne leur permettait pas de reculer ; mais ils étaient décidés à vaincre ou à mourir. L'arrivée de quelques milices de Namur et d'une troupe de Gantois commandée par Simon Borluut, avait redoublé la confiance des soldats. Au moment de combattre, ils s'agenouillèrent et un prêtre les bénit. Prenant dans leurs mains un peu de cette terre qu'ils foulaient et pour laquelle ils allaient combattre, ils la portèrent religieusement à leurs lèvres, s'associant par la pensée à la communion que recevaient leurs chefs. Ils se relevèrent ensuite pleins de courage. Les piquiers formaient la première ligne, ayant à leur tête les princes du sang de Flandre, qui se tenaient à pied comme les gens des communes ; dix faibles bannières de cavalerie composaient la réserve.

« L'action s'engagea par les arbalétriers. Ceux de Flandre étaient célèbres par leur adresse ; mais ils éprouvèrent un moment de crainte en voyant se déployer successivement neuf batailles de cavalerie française « dont toutes les bannières flottaient et dont toutes les trompettes sonnaient. » Les milices de quelques villages placées au centre, voulurent fuir

Digitized by Google

et ne furent ramenées à leur poste que par la bourgeoisie d'Ypres, qui s'était chargée de défendre Courtrai. Il en résulta un peu de désordre dans la ligne des Flamands : ils semblaient déjà vaincus par l'aspect des ennemis.

« La cavalerie française prit ce moment pour attaquer. Les quatre batailles qui formaient la droite, et où se trouvaient le connétable de Nesle et Godefroid de Brabant, s'élancèrent dans la prairie, non sans renverser une partie de leurs propres fantassins qui les avaient devancées. Elles franchirent avec peine un ruisseau qui couvrait les Flamands de ce côté, et vinrent donner sur leur aile gauche composée des Gantois et de ceux d'Alost et de Termonde. Tout plia d'abord sous leur choc. Mais la cavalerie flamande accourut au secours et arrêta l'ennemi. Alors les piquiers chargèrent à leur tour les escadrons français qui, forcés de reculer, ne purent repasser le ruisseau qu'ils avaient franchi dans leur premier élan. La plupart des chevaux s'abattirent, et toute cette brillante chevalerie, prise comme dans un piége, fut détruite en un moment. Ses principaux chefs, Godefroid, le connétable, les comtes d'Eu et de Tancarville tombèrent l'un après l'autre, sans qu'il fût possible à leurs compagnons de les secourir.

« Robert d'Artois, témoin de leur défaite, s'élança

Digitized by Google

lui-même sur la droite des Flamands, avec plusieurs milliers de chevaux. Mais, arrêté par les obstacles que lui offrait un terrain marécageux, son attaque ne fut pas assez vive pour enfoncer les rangs serrés des Brugeois, qui lui opposaient partout le fer de leurs longues piques. Robert parvint cependant jusqu'à celui qui portait l'étendard de Flandre, saisit la bannière et la déchira : mais il fut renversé à l'instant même et massacré, avec Jean sans Merci, Jacques de Chatillon, et près de cinquante autres seigneurs. Ses cavaliers, en fuyant, donnèrent dans un marais appelé depuis *la prairie sanglante*. Presque tous y périrent.

« La dernière aile de l'armée royale n'avait pas encore combattu. Quelques-uns des chevaliers ne voulurent pas survivre à cette défaite, et se jetèrent désespérés sur les vainqueurs ; mais le plus grand nombre ne songea qu'à fuir. Un vieux poëte français qui paraît avoir été témoin oculaire, dit avec naïveté qu'il restait encore des comtes « de diverses nations, qui retournèrent les talons, » et il ajoute sans balancer : « ils firent sens non pas folie. » L'impression de terreur était si grande qu'après la bataille les garnisons françaises des places voisines ne demandèrent plus qu'à capituler. La fleur de la noblesse française avait péri. On trouva sur le champ de bataille les éperons d'or de sept cents chevaliers ;

Digitized by Google

nos historiens portent le nombre des morts à vingt mille[1]. »

Gand, Lille et Douai furent repris par les vainqueurs. La guerre se poursuivit néanmoins. Une bataille indécise eut lieu à Mons-en-Puelle. Le roi de France ayant augmenté ses forces, alla mettre le siége devant Lille avec l'appareil le plus menaçant.

« Les bourgeois intimidés promirent de se rendre s'ils n'étaient pas secourus avant le premier octobre. Mais deux jours avant le terme fixé, les Flamands réunis de nouveau arrivèrent devant la place, et Jean de Namur qui les conduisait envoya défier le roi. Cette fois tout le peuple avait pris les armes. Les ateliers étaient fermés, les villes désertes; et les milices avaient juré de vaincre ou d'obtenir une paix honorable.

« Philippe le Bel avait couvert son camp d'un large fossé; dès la première nuit les travailleurs de Jean de Namur en comblèrent une partie. Le dessein

[1] Moke, *Histoire de la Belgique*, p. 196.

Digitized by Google

des Dampierre et de tous leurs soldats était d'attaquer la nuit suivante. Le roi alla reconnaître leurs avant-postes. Il fut frappé du nombre des tentes. On dirait, s'écria-t-il, qu'il pleut des Flamands ! et il chargea le duc de Brabant et le comte de Savoie de traiter en son nom avec les chefs [1]. »

Les Flamands obtinrent les conditions les plus avantageuses. On leur accorda le maintien de tous leurs anciens droits et priviléges, l'autorisation de fortifier leurs villes, la mise en liberté de tous les captifs ainsi que la restitution des parties de la Flandre encore occupées par les Français.

Franchissons encore un intervalle d'un siècle et demi. La Flandre a été réunie à la Bourgogne, et cette réunion de deux contrées florissantes constitue un État dont la puissance balance au moins celle de la France. Mais Charles le Téméraire vient de périr à Nancy, victime de ses folles et

[1] Moke, *Histoire de la Belgique*, p. 200.

Digitized by Google

criminelles entreprises contre l'indépendance du peuple suisse. Il laisse un pays épuisé et sans défense, des sujets accablés sous le faix des impôts de guerre. Sa fille Marie, à qui revient son héritage, n'a que dix-neuf ans. Le cauteleux Louis XI ne manque pas de profiter d'une si belle occasion pour arrondir son royaume. Il envahit les domaines de la duchesse de Bourgogne. Ajoutant la perfidie à la violence, il déclare solennellement que « s'il se saisit des États de mademoiselle de Bourgogne, c'est afin de les lui conserver. »

« ... Les principaux de sa cour, dit M. Moke, se partageaient déjà entre eux le gouvernement de nos provinces, et le seigneur du Lude désigné pour commander en Flandre, s'était promis « de s'y faire tout d'or. » Arras avait succombé après une longue résistance; mais « la furieuse défense » à laquelle semblaient résolus ceux de Douai et de Lille, fit tourner l'armée française vers le Hainaut, où elle prit tour à tour Bouchain, le Quesnoi et Avesnes.

Digitized by Google

Tantôt le roi voulait effrayer les populations par d'horribles ravages, tantôt il cherchait à les gagner par de basses flatteries. Il se vantait d'avoir une estime particulière pour le noble pays de Hainaut, et de priser plus un berger de cette province qu'un grand gentilhomme d'une autre contrée. Ce fut en pure perte. Les Hennuyers s'armaient de toutes parts, et Louis reconnut bientôt que l'entreprise était plus difficile qu'il ne l'avait pensé. Il accorda une trève jusqu'à l'année suivante; Maximilien d'Autriche (l'époux de Marie), en profita pour se mettre en mesure de lui tenir tête [1]. »

Cependant Louis XI n'avait pas renoncé à son projet d'asservir la Flandre. Une nombreuse armée française, commandée par Philippe de Crèvecœur, vint offrir le combat à Maximilien, dont l'armée était composée en grande partie de milices flamandes. Maximilien fit donner d'abord sa cavalerie, composée de gentilshommes belges et allemands; mais cette cavalerie

[1] Moke, *Histoire de la Belgique*, p. 294.

Digitized by Google

étant inférieure en nombre, fut obligée de battre en retraite. L'infanterie des communes demeura seule pour défendre l'indépendance de la Flandre, et sa froide et indomptable énergie lui assura encore une fois la victoire.

« Les gros bataillons des communes gardèrent leurs postes pendant trois à quatre heures, immobiles, suivant l'ordre qu'ils avaient reçu de leurs chefs, et inébranlables à toutes les attaques. Ils ne s'émurent pas même de la prise et du pillage des charrois qui portaient les tentes et les vivres. Mais lorsque par un dernier effort, les lances françaises eurent renversé ceux qui gardaient l'artillerie, le maréchal de Bourgogne donna enfin l'ordre de marcher en avant. Rien ne put alors résister à l'impulsion de ces phalanges profondes. Elles essuyèrent, sans s'arrêter, la décharge de leurs propres canons que l'ennemi avait tournés contre elles, et abattant tout ce qu'elles rencontrèrent sur leur passage, culbutant les hommes d'armes sur les archers, et marquant leur chemin par des monceaux de cadavres, elles poussèrent à leur tour jusqu'aux charrois et aux canons des Français, conquirent leurs bagages et

Digitized by Google

leur artillerie, et dispersèrent si bien le reste de cette armée qu'en un moment la victoire fut complète. Les écrivains de l'époque portent à dix mille hommes la perte de Crèvecœur. Les archers surtout avaient été presque anéantis, se trouvant serrés de trop près pour faire usage de leurs flèches et n'ayant que leurs petites épées à opposer au fer des hallebardes. Un grand nombre de gentilshommes furent pris vers le soir. Ils revenaient de la poursuite des cavaliers et croyaient leur armée victorieuse. Leur surprise, l'épuisement de leur chevaux et plus tard l'obscurité, les livraient aux fantassins belges maîtres du champ de bataille.

« Cette victoire qui prit le nom de bataille de Guinegate (17 août 1479), eut pour effet d'arrêter les entreprises de Louis XI en lui montrant l'impuissance de ses armes [1]. »

Dans le siècle suivant, la lutte entre la France et les provinces belges qui ont donné à l'Espagne son grand empereur Charles-Quint se poursuit plus ardente que jamais; mais partout, à Guinegate,

[1] Moke, *Histoire de la Belgique*, p. 298.

Digitized by Google

pour la seconde fois, à Saint-Quentin, à Gravelines, l'impassible énergie de la race flamande l'emporte sur l'impétuosité française. François Ier est obligé (par le traité de Crespy, 1544) à renoncer à toute suzeraineté sur l'Artois et la Flandre.

Malheureusement au règne brillant du Gantois Charles-Quint avait succédé celui du fanatique Philippe II. Étranger à notre pays, Philippe ne sut point accommoder sa domination au tempérament des habitants d'une terre où la liberté était traditionnelle. Les fureurs du duc d'Albe semèrent la désaffection parmi les populations, et, quand plus tard, Louis XIV envahit nos provinces, les Flamands découragés ne sentirent plus vibrer en eux cette ardeur patriotique avec laquelle ils avaient, pendant cinq siècles, repoussé les invasions des hommes du Midi. La Belgique laissa s'entrechoquer sur son territoire,

Digitized by Google

les armées de la France et de l'Espagne, sans prendre aucune part à la lutte. La France l'emporta, et la Belgique fut démembrée. Dunkerque, Lille, Saint-Omer, Arras, Douai, Cambrai, nous furent enlevés. L'Artois et une partie de la Flandre furent obligés de subir le joug détesté des hommes du Midi. Au témoignage des historiens français eux-mêmes, nos compatriotes demeurèrent longtemps avant de s'accoutumer à ce joug, et leurs regrets ne furent hélas! que trop fondés, car la destruction de leurs vieilles franchises entraîna rapidement la chute de leur antique prospérité. Le despotisme français ravagea cette portion infortunée de notre territoire, dépeuplant les villes et stérilisant les campagnes, comme eût pu le faire quelque fléau engendré par la colère céleste. Les auteurs français de l'*Histoire des villes de France*, dont le témoignage ne saurait être

Digitized by Google

suspect en cette matière, conviennent, quoi qu'il leur en coûte, que la domination de la France souleva une répulsion presque unanime dans les pays conquis, et le respect de la vérité les oblige à ajouter que cette répulsion ne fut que trop justifiée par la décadence irremédiable d'une contrée auparavant si florissante.

« L'Artois, en général, avouent-ils, et la ville d'Arras en particulier, donnèrent des signes frappants de décadence sous la domination française. On en accusa l'accroissement des impôts, l'intolérance religieuse, les obstacles apportés au développement des manufactures et au commerce des grains, etc. On n'a pas cité la cause la plus forte, la destruction des vieilles libertés municipales et provinciales. Un auteur de la fin du XVIIIe siècle assure que la population de l'Artois diminua de dix onzièmes à partir de l'expulsion des Espagnols. Il y a, nous l'espérons, beaucoup d'exagération dans ce calcul, mais on en doit conclure qu'il faut étudier l'histoire d'Arras et qu'il ne suffit de voir aujourd'hui cette ville pour se faire une idée de son ancienne splendeur [1]. »

[1] *Histoire des villes de France*, par M. Aristide

Digitized by Google

Cette décadence, dont les écrivains français eux-mêmes fournissent d'irrécusables

Guilbert, et une société de membres de l'Institut, de savants, etc., 1844. Histoire de la ville d'Arras.

Voici encore un curieux passage relatif à la ville d'Arras, que nous empruntons au même ouvrage :

« Arras demeura sous la domination espagnole et très-satisfaite d'y être pendant plus d'un siècle et demi. En 1597, notre grand roi Henri IV conçut, après la reprise d'Amiens, l'espérance d'entrer également dans la ville du Saint-Cierge (Arras), et les historiens de France ont à peine fait mention du mauvais succès de son entreprise. Ils semblent même lui faire un titre d'honneur de la hardiesse qu'il aurait montrée en repoussant Alexandre Farnèse jusque sous les remparts de la ville. Pour dire la vérité, les poudres qu'il avait préparées furent éventées à temps, et les soldats qui devaient en soutenir l'effet se virent obligés de rebrousser chemin devant le corps des bourgeois armés devant les portes. Les pétards furent conservés par les vainqueurs comme autant de glorieux trophées : un peintre, Thomas Thieullier, fut chargé par l'échevinage de représenter dans un beau tableau la vaine entreprise des Français, et ce tableau existe encore aujourd'hui

Digitized by Google

témoignages, n'a point cessé de se manifester, malgré la protection toute particulière que la monarchie constitutionnelle a accordée à la région du Nord. Arrêtez-vous aujourd'hui aux limites de la France et de la Belgique, et vous n'aurez pas besoin de consulter les poteaux indicateurs de la douane pour reconnaître la frontière. Car la frontière est marquée sur le sol, sur les habitations, sur les habitants eux-mêmes. Du côté de la Belgique, la terre, merveilleusement cultivée, réjouit la vue; les habitations sont nombreuses, riantes et commodes; les habitants sont vêtus avec propreté sinon avec recherche : les femmes portent des bonnets soigneusement blanchis et apprêtés. Du côté de la France, au contraire. la terre est pauvre et triste

dans le musée de la ville; enfin une procession solennelle fut ordonnée en mémoire de la retraite de Henri IV et de ses Français. »

Digitized by Google

d'aspect, point d'arbres, peu d'habitations, des chaumières en torchis, des paysans déguenillés; des femmes dont la face amaigrie est entourée d'un ignoble mouchoir de couleur. Pourtant, des deux côtés de la frontière, c'est la même terre et c'est le même peuple. Oui, mais là s'impose le despotisme administratif de la centralisation méridionale; ici fructifient comme un produit naturel du sol les vieilles franchises municipales et provinciales. Là on subit le gouvernement des étrangers; ici on est gouverné par des enfants du pays. Là, enfin, on est sur une terre de servitude; ici on est sur une terre de liberté.

Eh bien! croit-on qu'en rappelant les souvenirs si glorieux de notre antique et florissante association, à ces populations que la force brutale a, contre leur gré et contre le nôtre, réunies à la France; croit-on qu'en faisant résonner à leurs oreilles les

Digitized by Google

vieux échos de Mont-Cassel, de Courtray, de Guinegate, de Saint-Quentin, de Gravelines; croit-on qu'en dressant devant elles ces vivantes traditions de notre gloire et de notre prospérité communes, on ne puisse ranimer dans leurs cœurs la flamme inextinguible du vieil esprit national? Croit-on que le même esprit d'antipathie pour le Midi, de sympathie pour le Nord qui faisait accueillir, en 1792, les Prussiens et les Autrichiens comme des libérateurs à Valenciennes et à Verdun, ne se puisse réveiller encore une fois? Non! ces nobles et laborieuses populations n'ont pas complétement oublié encore que la liberté belge les avait élevées au comble de la prospérité, que le despotisme français les a fait tomber dans la plus lamentable décadence. Qu'elles soient éclairées et consultées sur leurs vrais intérêts, et elles reviendront à nous avec joie, comme elles nous ont quittés

Digitized by Google

avec douleur. Que l'on mette aux voix dans l'ancien Artois et dans la Flandre dite *française*, la question de l'annexion à la Belgique, et une acclamation immense jaillira bientôt de tous les cœurs pour saluer le retour des antiques libertés des provinces belgiques. Il ne sera même pas nécessaire pour obtenir ce résultat de manœuvrer le suffrage universel, ni même de prohiber à l'entrée les élucubrations des journalistes provençaux ou gascons de la presse parisienne. La haine du despotisme méridional suffira.

Ainsi se résoudrait, encore d'une manière affirmative, la deuxième question que nous nous sommes posée, savoir : si la séparation de tout ou de partie de la région du Nord d'avec la région du Midi pourrait s'opérer à l'amiable, sans qu'il fût nécessaire de faire violence aux populations dont l'intérêt de la sécurité générale

Digitized by Google

commanderait la réunion à la Belgique.

Aucune raison tirée du droit des gens ne pourrait donc être opposée à l'application du REMÈDE.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE V.

CONCLUSION.

L'auteur des *Limites de la France,* après avoir invoqué, assez malheureusement comme on l'a pu voir, les nécessités de l'équilibre européen, en faveur d'une extension de la domination française, présente encore à l'appui de sa thèse diverses considérations géographiques et politiques. Il dresse avec un soin minutieux et louable la carte de la France, et il montre que dans les régions de l'Est, du Midi et de l'Ouest, la France a des fron-

Digitized by Google

tières indiquées par la nature ; mais qu'il n'en est pas ainsi dans la région du Nord. « Vers le Nord-Est, remarque-t-il judicieusement, le sol français n'a pas de limites nettement déterminées, et se fond avec celui des pays voisins ; il en résulte que, dans cette direction, la capitale française peut étendre fort loin son influence ou subir la pression des grandes contrées du Nord [1]... » On ne saurait donc invoquer aucune raison géographique pour tracer la frontière septentrionale de la France plus près ou plus loin de Paris, puisqu'il n'y a point de ce côté, une limite marquée par la nature. C'est uniquement d'après des considérations tirées de l'intérêt général qu'il faut se guider, et nous avons vu que ces considérations-là ne sont pas précisément favorables à la thèse de M. Le Masson.

[1] *Les Limites de la France*, p. 11.

Digitized by Google

Objectera-t-on que la France se trouverait trop à découvert si sa capitale touchait aux confins de son territoire ? Mais chacun sait qu'il n'est pas du tout nécessaire qu'une capitale soit placée au centre d'un État. Est-ce que Londres se trouve au centre du groupe des îles britanniques et Saint-Pétersbourg au centre de la Russie ? D'ailleurs, le danger pour la France n'est pas au dehors, il est au dedans. Ce n'est jamais l'Europe qui menace la France, c'est toujours la France qui menace l'Europe. Que l'on enlève à la France la puissance qui rend ses convulsions intérieures si redoutables au reste du monde ; qu'on la mette ainsi hors d'état de nuire, par conséquent de s'attirer des représailles, et sa sécurité, au lieu d'être compromise, ne fera que croître. Plus la frontière du Nord sera rapprochée de Paris, mieux cela vaudra pour la sécurité de la France.

Digitized by Google

Il y a un dernier argument que l'auteur des *Limites de la France* met au service de son utopie, et qui, pour avoir une apparente solidité, ne résiste pas mieux que ses aînés à un examen approfondi. M. Le Masson insiste sur la nécessité de réunir la race latine « qui décline partout, dit-il, » en présence de la race slave et de la race anglo-saxonne. D'abord, nous ne voyons pas trop en quoi cette réunion de la race latine l'empêcherait de décliner? Est-ce que la réunion des différentes parties du monde romain, à l'époque des Césars, a empêché la civilisation ancienne de tomber en décadence? Ensuite, alors même que la concentration de la race latine pourrait lui être utile, serait-ce une raison valable pour que la France s'emparât de la Belgique et des provinces rhénanes? Où donc M. Le Masson a-t-il vu que nous appartenions, nous autres belges,

Digitized by Google

à la race latine? C'est bon pour le Midi d'être latin. Nous et nos compatriotes de l'Artois et de la Flandre dite *française*, nous sommes issus de la bonne souche germanique. Nous n'avons jamais rien eu de commun avec la civilisation latine. Si M. Le Masson l'ignore, qu'il se donne la peine d'ouvrir les livres de ses savants compatriotes MM. Augustin et Amédée Thierry, Guizot, Raynouard et Fauriel, ils le lui apprendront. Que s'il veut donc concentrer la race latine, — et nous n'y voyons aucun inconvénient pour notre part, — qu'il la prenne où elle est, cette race, c'est-à-dire dans le Midi, mais qu'il ne la vienne point prendre chez nous. Nous nous mettrions en travers, car, en vérité, nous ne sentons pas plus remuer en nous la fibre latine que la fibre chinoise ou la fibre laponne.

Résumons-nous et mettons nos lecteurs en mesure de prononcer entre le système

Digitized by Google

de l'auteur des *Limites de la France* et le nôtre, au moyen d'une double hypothèse.

Supposons que l'utopie politique de M. Le Masson vienne à être réalisée, supposons que la Belgique, les provinces rhénanes et la Savoie soient annexées à la France avec leur mobilier de population et de richesse, supposons que la France forme en conséquence un vaste empire, peuplé de 45 millions d'hommes et pourvu d'un revenu approchant de deux milliards [1], qu'en résultera-t-il? Est-ce que le

[1] Il ne faut pas oublier qu'on paie, en France, *un tiers* de contributions de plus qu'en Belgique, et qu'en vertu du principe de « l'égalité » on ne manquerait pas de nous soumettre au régime fiscal de la France. Nous paierions donc, chaque année, sous forme d'impôts directs ou indirects, une cinquantaine de millions en sus de ce que nous payons aujourd'hui. L'application du même principe « d'égalité » aux provinces rhénanes et à la Savoie donnerait des résultats analogues.

Digitized by Google

repos de l'Europe s'en trouvera consolidé, sa sécurité accrue? Est-ce que les principes d'ordre intérieur et de paix extérieure sur lesquels se fondent le bien-être, l'existence même des peuples, en seront fortifiés? Voyons. L'empire révolutionnaire de 1852 est, comme son aîné, une pure incarnation du despotisme. Tandis que dans l'ancienne France, la monarchie despotique venait encore se heurter quelquefois à des corps résistants, à des forces agglomérées et soudées par l'action du temps, le despotisme révolutionnaire n'a devant lui que poussière [1]. Il est plus absolu que le despo-

[1] Cette différence entre l'ancien despotisme et le nouveau a été parfaitement indiquée par M. le comte de Montalembert dans son aperçu lumineux, *des Intérêts catholiques au* XIX*e siècle*. Voici comment le chef éminent des catholiques libéraux s'exprime à cet égard, dans son beau livre qui est, en même temps, une bonne et courageuse action :

« Disons, pour être juste, que sous cette monarchie

Digitized by Google

tisme turc. Son bon plaisir est souverain. Supposons que son bon plaisir soit d'enva-

qui semblait ne reculer devant aucun abus d'autorité, qui, par exemple, interdisait de bâtir dans Paris ou à dix lieues à la ronde, et cela sous peine des galères, afin que le roi pût avoir à meilleur compte les matériaux nécessaires à l'achèvement du Louvre; disons que, même alors et en l'absence de toute garantie générale, de toute institution solide et respectée, il y avait cependant pour quelques-uns des moyens d'échapper au joug ou d'en alléger le poids. Certaines traditions, certains usages invétérés, la distance, la difficulté des communications, l'inexactitude des correspondances, l'esprit de corps, l'opiniâtre vitalité du privilége, offraient certains éléments de résistance. Le roi, dans toute sa majesté, était quelquefois arrêté par une charte du XIIe siècle ou par la persévérante inertie d'une confrérie. Mais, encore une fois, aujourd'hui, avec la bureaucratie, la gendarmerie, la centralisation, les chemins de fer, le télégraphe électrique, avec la pulvérisation générale de la société, où, quand, comment imaginer une ombre même de résistance légale à l'autorité illimitée du pouvoir, du moment qu'elle est dégagée du contrôle des assemblées et de la discussion publique?

Digitized by Google

hir l'Angleterre, pour venger la défaite de Waterloo, ou de s'étendre un peu plus vers l'Elbe, pour peser mieux sur l'Allemagne, qui donc en France osera et pourra s'opposer à l'exécution de son dessein ? On murmurera peut-être, mais à coup sûr on marchera et on payera. Et comment les autres nations pourront-elles résister aux entreprises d'une si formidable puissance? S'il s'agit d'une descente en Angleterre, l'invasion ne pourra-t-elle pas être préparée d'Anvers à Cherbourg, et, l'auteur des *Limites de la France* n'est-il pas d'avis, avec tous les hommes compétents, que l'application de la vapeur à la navigation maritime rend le passage de la Manche aussi facile pour une armée française que

Le remède ne pourrait naître que de l'excès du mal, et en nous replongeant dans l'abîme des révolutions. »

Des intérêts catholiques au XIXe *siècle*, p. 115.

Digitized by Google

le passage du Rhin [1]? S'il s'agit d'une pression à exercer sur le corps germanique, n'est-ce pas l'affaire d'un tour de main quand on possède toute la région qui s'étend de l'embouchure de l'Elbe aux sources du Rhin? Que devient alors l'indépendance des États de l'Allemagne? N'auront-ils pas trouvé un nouveau « protecteur de la confédération du Rhin? » Ce n'est pas tout. Supposons que la France, par un

[1] « Si, dans l'état actuel de l'Europe, remarque M. Le Masson, les progrès de la civilisation et de l'industrie tendent presque tous à ruiner d'une manière sourde et continue la puissance de la France, il en est un, l'application de la vapeur à la navigation, qui peut, au contraire, lui être fort utile. Avec une nombreuse flotte à vapeur, le passage de la Manche, soit à force ouverte, soit par surprise, n'est pas plus difficile pour une armée française que le passage du Rhin, et l'Angleterre n'est plus comme autrefois à l'abri d'une invasion. »

Les Limites de la France, p. 184.

Digitized by Google

de ces sauts de carpe qui lui sont familiers, se replonge, encore une fois, dans les eaux rouges de la démagogie ; supposons que la caserne, après l'avoir emporté sur le club, soit de nouveau subordonnée au club ; supposons que la France redevienne un foyer de propagande révolutionnaire, quel pouvoir en Europe sera assez vigoureux pour résister à la révolution démagogique lorsqu'elle disposera des bras et des ressources de 45 millions d'hommes ; lorsqu'elle étreindra dans son orbe immense l'Italie et l'Allemagne ? N'a-t-elle pas déjà, avec ses ressources actuelles, mis la société européenne à deux doigts de sa perte ?

L'Empire en Savoie, en Belgique et sur le Rhin, ce serait donc la perte de l'indépendance et de la sécurité de l'Europe, ce serait, par conséquent aussi, la ruine de l'industrie et l'appauvrissement des peuples. L'Angleterre, l'Allemagne et la Russie

Digitized by Google

ne seraient-elles pas obligées, en effet, de se tenir constamment sur le qui vive? La fleur des ressources des peuples, la portion de leurs épargnes qui sert aujourd'hui à multiplier les usines, les chemins de fer, les bateaux à vapeur, les établissements d'éducation et la multitude des autres instruments de bien-être et de progrès, ne devraient-elles pas être employées à renforcer l'appareil nécessaire à la défense commune? Avant de songer à augmenter la fortune qu'on a acquise, n'est-il pas prudent d'aviser aux moyens de la conserver? Mais le Despotisme envahisseur qui retarderait ainsi le développement du bien-être des peuples, en menaçant leur sécurité, serait-il autre chose qu'un véhicule de la barbarie?

Un retour à la barbarie, voilà donc quelle serait la conséquence inévitable de la réalisation de l'utopie de M. Le Masson.

Digitized by Google

Supposons, au contraire, que le plan de partage, dont le Nestor des hommes d'État de l'Europe, M. de Metternich, s'est fait le promoteur en 1815, vienne à être réalisé, soit dans son ensemble, soit dans ses parties essentielles; supposons que la Belgique, par exemple, obtienne la restitution des vieilles et fidèles provinces dont ses voisins du Midi l'ont dépouillée en usant de l'ascendant de la Force, mais au mépris du Droit (et pour nous servir d'une belle expression de la France de 89, le droit n'est-il pas imprescriptible?) qu'en résultera-t-il? Aussitôt, la sécurité, une sécurité profonde, complète, inaltérable ne va-t-elle pas renaître dans le monde? Le socialisme économique et politique de la France n'aura-t-il pas cessé de menacer le repos des peuples, en perdant la puissance qui le rendait si redoutable? Quel bienfait immense, inappréciable, pour la

Digitized by Google

France et pour le reste de l'Europe! Pour la France d'abord : combien les populations du Nord et du Midi, sur lesquelles une union contre nature a répandu tant de maux, vont se relever promptement de leur décadence! avec quelle rapidité elles vont progresser lorsqu'elles seront maîtresses d'adopter les institutions politiques et économiques qui conviennent le mieux à leurs mœurs et à leur civilisation si différentes! Tandis que la région du Midi, dont le développement politique est moins avancé, est placée sous la tutelle salutaire d'un despotisme paternel qui refrène, qui corrige ses mauvais instincts de démagogie et de socialisme, nos vieux compatriotes du Nord, mûrs comme ils le sont pour le régime constitutionnel, voient s'épanouir de nouveau sur leur sol, toutes les antiques et fécondes libertés qui avaient jadis si porté si haut leur puissance et leur ri-

Digitized by Google

chesse. Ils peuvent jouir enfin du bienfait du *self-government*, du gouvernement du pays par les enfants du pays, sans avoir à redouter désormais ni les coups de main de la démagogie ni les coups d'État du despotisme. Au point de vue économique, les avantages de la séparation ne sont pas moins sensibles. Le Nord, que les influences méridionales menacent aujourd'hui d'un brusque remaniement de tarifs qui pourrait compromettre gravement le salut de son industrie (et rien ne protége plus le Nord contre cette éventualité redoutable, puisque le corps législatif a perdu le droit d'intervenir dans le règlement des questions douanières), le Nord recouvre pleinement sa sécurité économique. Il n'a plus à craindre que ses intérêts industriels soient sacrifiés du jour au lendemain, aux intérêts commerciaux du Midi. En même temps, il échange le débouché si pauvre des

Digitized by Google

provinces méridionales, dans lequel il conserve d'ailleurs accès, puisque le Midi est intéressé à établir un régime de liberté commerciale, contre le riche débouché de la Belgique, où ses produits fabriqués entrent désormais en franchise et d'où il retire, en franchise aussi, la houille, le lin, le zinc et les autres matières premières qui alimentent son industrie. A son tour, la région méridionale, devenue indépendante, peut réaliser le vœu des auteurs de la célèbre pétition de la Gironde, en établissant une législation douanière conforme à ses intérêts particuliers. Des deux parts, on cesse de se gêner et de s'appauvrir réciproquement; on cesse par conséquent de se haïr, et l'entente cordiale qui n'a jamais régné entre le Nord et le Midi pendant l'Union, apparaît comme l'un des premiers et des meilleurs fruits de la Séparation. L'Europe, de son côté, profite

Digitized by Google

largement de cette heureuse solution du grand problème de 89. Comme le « volcan » de la Révolution est désormais éteint, ou, du moins, comme sa lave ne peut plus déborder de son cratère, elle n'a plus besoin de maintenir intact son coûteux appareil de protection. Les armements extraordinaires de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Allemagne, armements si nécessaires dans la situation présente, deviennent inutiles. Au lieu de fortifier à grands frais l'appareil barbare de la Destruction, les peuples de l'Europe peuvent consacrer de nouveau leurs épargnes à l'appareil civilisateur de la Production.

Un pas immense dans le sens de la civilisation, telle serait la conséquence inévitable de la réalisation de la grande pensée de M. de Metternich.

Traduisons en chiffres les résultats des deux conceptions que nous venons de

Digitized by Google

mettre en présence. Si le plan de M. Le Masson venait à prévaloir, si le despotisme révolutionnaire que la révolution de 1848 a enfanté réussissait à étendre sa domination sur la Belgique, sur les provinces rhénanes et sur la Savoie, ne verrait-on pas baisser partout d'au moins 25 p. °/₀ le taux des fonds publics et des valeurs industrielles? Si le plan de M. de Metternich l'emportait, au contraire, si la France du Nord venait à être séparée de la France du Midi, comme cette séparation mettrait désormais toutes les existences politiques et financières à l'abri des entreprises du socialisme méridional, ne verrait-on pas, au contraire, ces mêmes valeurs hausser d'au moins 25 p. °/₀?

Entre l'extension des limites de la France et l'extension des limites de la Belgique, l'Europe pourrait-elle donc hésiter?

Mais comment l'Europe pourrait-elle

Digitized by Google

réaliser aujourd'hui la pensée de salut à laquelle un sentiment généreux, mais aussi imprudent que généreux, l'a fait renoncer en 1815? « C'est là, pour emprunter le langage de l'auteur des *Limites de la France,* le secret de ses hommes d'État, la plus difficile assurément de leurs affaires, mais aussi la plus grande et le plus important service qu'ils puissent rendre à la patrie [1]. » L'état précaire où nous sommes peut-il d'ailleurs être durable? Depuis le 2 décembre, les nations voisines de la France n'ont-elles pas été obligées d'augmenter d'au moins 50 millions les dépenses annuelles de leur budget militaire? Dans une situation semblable, pour emprunter encore le langage judicieux de notre auteur, « quand toutes les puissances entretiennent un effectif hors de toute proportion

[1] *Les Limites de la France,* p. 185.

Digitized by Google

avec leur état financier, la paix de l'Europe est-elle autre chose qu'une duperie et un mensonge [1] ? » Sans doute, l'Europe ne doit pas prendre l'initiative des hostilités; mais, grâce au ciel, les occasions de guerre ne lui manqueront pas : « questions commerciales et maritimes, indépendance de l'Italie, affaires religieuses, interventions, rivalités de race, partage de la Turquie [2], » voilà autant d'heureuses occasions de conflits. Et si la dignité de l'Europe doit l'empêcher de les chercher, son intérêt bien entendu lui commande de ne les point éviter. La lutte venant à éclater, l'issue n'en saurait être un instant douteuse. La France isolée n'a-t-elle pas toujours été hors d'état de résister à l'Europe coalisée ?

Espérons donc que la réalisation de la

[1] *Les Limites de la France*, p. 207.
[2] *Idem*, p. 204.

Digitized by Google

grande pensée de M. de Metternich ne se fera point attendre. Espérons que la Belgique recouvrera bientôt ses limites naturelles, car cette solution de la crise présente renferme le seul moyen d'assurer le repos du monde, tout en relevant la France de sa lamentable décadence.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE.

I

« Le ministère français, dit l'auteur de l'*Histoire des Belges à la fin du XVIIIe siècle*, M. Borgnet, prit dans la populace des clubs ce qu'il y avait d'êtres les plus vicieux ou les plus atroces pour leur donner ses pouvoirs et les lancer sur la Belgique. Enflés de leur fortune subite [1], ces misérables donnèrent carrière à leurs passions et se crurent tout permis. Il fallut un arrêté des commissaires de la convention, pour leur défendre de se faire rendre des honneurs

[1] Leur traitement annuel s'élevait à 10,000 livres, *indépendamment de leurs frais de voyage et de leurs voleries*, dit Dumouriez. (*Mémoires*, vol. I, p. 62.)

Digitized by Google

que jusqu'alors les rois seuls avaient reçus; plus tard, après l'évacuation de la Belgique, alors que leur mission était devenue sans objet, il en fallut un autre encore pour leur interdire de continuer une partie de leurs fonctions... Leur rapacité n'avait pas de bornes : « Ils demandaient contre la loi française, en vertu de l'usage ancien belgique, et en même temps ils demandaient contre l'usage ancien belgique, en vertu de la loi française[1]. » Fidèles aux instructions de ceux qui les envoyaient, on les entendait sans cesse prêcher l'anarchie et le pillage. « Pauvres, bannissez toute honte, portait une de leurs proclamations : ce n'est pas à vous à rougir de votre état, c'est aux riches qui en sont la cause; aimez ceux qui vous donnent la liberté et l'égalité; chérissez les Français, montrez-vous leurs amis. Assez longtemps l'homme opulent vous a insultés par son faste et s'est couvert de vos dépouilles; le château doit faire place à la chaumière, vous ne tendrez plus la main. »

« Cette nuée d'oiseaux de proie fondit sur la Belgique à la fin de janvier 1793; notre malheureuse patrie fut alors livrée à un tel brigandage que Marat lui-même s'en scandalisa. Trente tyrans ignobles ne

[1] Procès-verbal des séances du corps administratif de Tournay, p. 674.

Digitized by Google

suffisaient pas : le ministère français leur adjoignit encore, sous différents noms, une foule de satellites avides de prendre part aux friponneries de leurs chefs. Ceux-ci en augmentèrent encore le nombre par leurs délégations : on les vit prendre leurs mandataires dans les dernières classes du peuple, et même parmi les commensaux de Bicêtre; un d'eux poussa le mépris pour le peuple qu'il était appelé à dévaliser, jusqu'à charger son secrétaire de signer pour lui et de le remplacer [1].

« .... Le 3 février (1793), les commissaires nationaux se réunirent à Bruxelles pour décider cette question : *la Belgique doit-elle être réunie à la France?* On alla aux voix, et l'affirmative fut votée à l'unanimité, moins un commissaire qui réserva son vote. Chacun motiva son opinion; nous avons remarqué dans le procès-verbal celles des commissaires Chaussard et Chepy.

« Je vote la réunion, dit le premier, et tous les moyens de l'obtenir, ceux de la fraternité, ceux même du despotisme de la raison qui ne s'exerce que pour le bonheur des hommes... *On* m'oppose le vœu du peuple; *le vœu d'un peuple enfant ou imbécile serait nul, parce qu'il stipulerait contre lui-même.*

[1] Ad. Borgnet, *Histoire des Belges à la fin du XVIIIe siècle*, t. II, p. 166.

Digitized by Google

« Je vote, dit le second, pour que la réunion de la Belgique à la République française soit opérée par la *puissance de la raison,* par *les touchantes insinuations de la philanthropie,* de la fraternité, et par tous moyens de *tactique révolutionnaire;* et au cas que nos efforts soient infructueux et que l'on continue à nous opposer le système désespérant de la force d'inertie, j'estime que le droit de conquête devenu pour la première fois utile au monde et juste, doit faire l'éducation politique du peuple belge, et le préparer à de brillantes et heureuses destinées. »

« Il fut aussi question du mode de recueillir les suffrages; le scrutin fut écarté pour le vote à haute voix qui « avait l'avantage de faire connaître les individus, avantage inappréciable dans les circonstances [1]. »

« Le procès-verbal de cette curieuse séance nous a été conservé par Chaussard, qui le transmit quelques jours après au ministre en lui disant : « Il ne faut pas se dissimuler que les votes seront peu nombreux; que peut-être dans certains endroits, on refusera de voter; qu'il faudra déployer tout *l'appareil de la force nationale,* pour éloigner du théâtre des assemblées primaires des scènes scandaleuses. » Il deman-

[1] Publicola Chaussard, *Mémoires historiques et politiques,* p. 437.

Digitized by Google

dait de l'argent, *des leviers pour remuer de fond en comble la Belgique*[1]. »

C'est ainsi que la Belgique fut appelée à prononcer « librement » sur ses destinées. Les plus grands efforts furent déployés pour obtenir des manifestations imposantes en faveur de la réunion ; mais partout on y échoua. Les honnêtes gens indignés et épouvantés de cette atroce comédie qu'on représentait hélas ! à leurs dépens, demeurèrent chez eux. Les assemblées primaires où fut émis le vœu de la réunion ne se composèrent que d'un petit nombre d'individus mal famés. Vainement à Bruxelles, le club des Jacobins où se distinguait l'illustre *Charles sans chemise* à côté du foudroyant Gonchon « missionnaire d'instruction publique » de France, vainement ce club composé de l'élite de la canaille de Bruxelles fit-il élever, sur plusieurs places publiques des tentes où se distribuaient gratis des comestibles et des rafraîchissements ; cet appât grossier n'attira personne : « on ne voulut, dit un mémoire du temps, ni de sa bière, ni de ses pains farcis, » et les commissaires de la convention furent obligés de se contenter du vote annexionniste de *Charles sans chemise* et de ses acolytes.

En même temps, la Belgique continuait d'être

[1] Ad. Borgnet, *Histoire des Belges*, etc., t. II, p. 211.

Digitized by Google

livrée au pillage. L'armée française ayant éprouvé des revers, les commissaires de la convention chargèrent les agents du conseil exécutif de faire transporter à Lille « pour les mettre à l'abri des événements, » l'argenterie trouvée dans les communautés soumises au sequestre. Aussitôt, les couvents et les églises furent envahis par des bandes avides qui profanèrent jusqu'à la cendre des morts, sous le prétexte d'exécuter l'ordre des commissaires de la convention.

Un acte dressé par le notaire Jean Cans et qui contient les dépositions de trois serruriers et de deux maçons qui avaient été contraints de prêter leur ministère, pour forcer les portes de l'église Sainte-Gudule, présente un exposé curieux et instructif des profanations que nos « régénérateurs » commirent alors dans cette magnifique collégiale.

Voici un extrait de cet acte authentique qui fut publié en flamand, mais qui a été traduit dans l'esquisse intéressante que M. Ad. Levae a donnée de cette lamentable époque [1] :

« Joseph Vanden Branden déclara que, le 6 mars, le quart avant deux heures de l'après-midi, il fut arraché de vive force de sa boutique, chez le sieur Suys, maître serrurier, par une troupe de Français, sous le commandement d'un certain Hendrickx ; que

[1] *Les Patriotes et les Jacobins*, par Ad. Levae.

Digitized by Google

conduit à la porte de l'église des SS. Michel et Gudule, vers le cimetière, il avait été contraint de l'ouvrir en brisant la serrure ; qu'après avoir donné quelques coups, il cassa volontairement son marteau ; que cela fait, on le garda à vue pendant que l'on alla chercher d'autres marteaux chez le sieur Suys, et que les troupes enfoncèrent ensuite elles-mêmes la porte ; qu'ayant pénétré dans l'église les militaires brisèrent deux portes de la galerie du chœur, et deux piliers du grand chœur ; que six ou sept d'entre eux ayant sauté sur l'autel, en arrachèrent le crucifix et prirent six chandeliers d'argent ; qu'après avoir lancé le crucifix à diverses reprises contre le sol, ils en mirent les morceaux près d'autres ornements ;

« Qu'il fut contraint à forcer la porte de la sacristie où l'officier Hendrickx et quelques soldats grimpèrent sur l'autel du Saint-Sacrement des Miracles, pour en enlever toute l'argenterie qu'ils brisèrent. Il atteste en outre avoir vu une bande de profanateurs fracturer les boîtes aux offrandes ; qu'elle avait arraché de l'autel et mis en pièces l'*ecce homo ;*

« Que les officiers et soldats enfoncèrent les armoires de la sacristie avec des marteaux de fer, en prirent les reliques qu'ils jetèrent de tous les côtés, et les foulèrent aux pieds ;

« Que Hendrickx donna l'ordre de monter der-

Digitized by Google

rière le grand autel d'où l'on enleva six chandeliers d'argent, qui furent brisés contre terre, près d'un grand nombre d'ornements en argent, retirés des armoires de la sacristie ; qu'il fit fracturer les portes des chapitres et les coffres, disant à diverses reprises qu'il voulait et devait avoir le Saint-Sacrement des Miracles pour le transporter en France ;

« Que les militaires forcèrent les portes de la chapelle, et en retirèrent les calices et autres ornements ;

« Qu'il fut conduit avec une garde chez le commandant de la place, et obligé de dire aux autres ouvriers qu'ils devaient revenir le lendemain à 7 heures, sous peine d'être poursuivis ;

« Que le 7 mars, il avait été de nouveau conduit vers les sept heures et demie du matin à l'église, au milieu d'une garde ; qu'il vit le tabernacle ouvert, les saints vases et les hosties épars dans la galerie ;

« Que les troupes volèrent, dans la sacristie, les ornements, en ôtèrent les galons, et brûlèrent les étoffes ;

« Que les officiers prenaient les hosties et se les jetaient l'un à l'autre ; que plusieurs étant tombées près du feu allumé devant le baptistère, on les poussa du pied, et que d'autres furent mangées ;

« Que le 8 mars, à son retour dans l'église, on le contraignit de détacher les pierres tumulaires, et de soulever les cercueils, en lui disant qu'on voulait

Digitized by Google

trouver le Saint des Saints. Que ayant répondu que ce n'était pas son métier, on le conduisit chez le bourgeois Fonteyn, maître maçon, où l'on prit de vive force deux ouvriers:

« Qu'en rentrant dans l'église, il avait vu les militaires retirer de la chambre des chanoines une caisse couverte de velours rouge, dans laquelle on conservait quelques ossements, et que cette caisse fut brisée;

« Que les officiers et les soldats se promenèrent, par dérision, revêtus des habits de chœur des chanoines, et en portant les saints vases dont ils mirent quelques-uns dans leurs poches; qu'ils firent même leurs ordures dans l'église;

« Henri Van den Sanden affirma que le 6 mars Hendrickx, accompagné de deux autres, vint le chercher à la boutique du sieur Danhieux, vers deux heures et demie de l'après-midi, pour le conduire à Sainte-Gudule, où il fut forcé de crocheter les armoires d'où l'on retira tous les ornements;

« Qu'on le contraignit d'ouvrir toutes les portes des chambres, de la sacristie du Saint-Sacrement, où les officiers volèrent la grande croix d'argent du chapitre, et un crucifix d'autel qui furent tous deux cassés en plusieurs morceaux par Hendrickx;

« Qu'on le conduisit dans le chœur du Saint-Sacrement pour lui faire arracher l'argenterie du

Digitized by Google

tabernacle; qu'il aperçut, après l'effraction, diverses hosties semées sur les marches de l'autel; qu'un officier en releva plusieurs avec les doigts nus, et les replaça dans le tabernacle;

« Que le 7 mars, une garde vint le prendre à sa boutique, vers sept heures et demie du matin, et, qu'à son entrée dans l'église, il vit un soldat s'asseoir, dans le tabernacle, sur les hosties qui y avaient été déposées, ôter la double porte, et la transporter hors de l'église où, après l'avoir brisée, il la jeta dans un chariot;

« Que, dans une chambre à côté de la sacristie, les officiers avaient forcé un secrétaire dans lequel se trouvait une cassette remplie de liards qu'ils distribuèrent aux soldats, et une caisse avec des couronnes, parmi lesquelles il y avait trois croix d'or; qu'ils emportèrent la caisse en disant qu'il fallait rendre compte de cet argent à la monnaie;

« Qu'il vit Hendrickx prendre dans l'armoire d'une chapelle, outre un calice et plusieurs bénitiers, diverses failles de vierge, entre autres une en dentelle de Bruxelles; d'autres en étoffes d'argent; que ces failles furent placées dans une nappe, et portées à la sacristie de Notre-Dame;

« Martin De Saegher attesta que, le 8 mars, une troupe de soldats le mena à l'église; que des officiers le conduisirent dans une chambre au-dessus du bap-

Digitized by Google

tistère, où étaient quelques coffres ouverts et une armoire dans laquelle pendaient des tapis;

« Qu'on voulut le contraindre à ouvrir une autre armoire qu'il dit ne pouvoir forcer; que, sur sa réponse, un officier prit les outils, fractura la porte, et qu'on enleva de l'armoire une boîte contenant quelque argent qu'un des chefs mit dans sa poche.

« Henri Berckmans et Jean-Baptiste Dewever déposèrent que, le 8 mars, à onze heures avant midi, ils durent soulever une pierre tumulaire dans la galerie du chœur, et que, dans le pourtour du Saint des Saints, ils y durent briser deux tombes; que les militaires et leurs supérieurs découpaient les galons des ornements, et les mettaient dans leurs poches. »

Lorsque les dévastateurs eurent abandonné la collégiale, elle fut sur-le-champ fermée « parce que, dit Goetviel, elle ressemblait bien plus à un amas de décombres qu'à un temple du Sauveur. » Les autels, les croix, les vases sacrés, les hosties, les châsses bénites, les reliques des saints, la paix des tombeaux, tout avait été violé, profané et souillé. « Les cadavres, malgré leur fétidité, ne purent échapper, sous leur enveloppe funèbre, aux recherches et à la main déprédatrice des satellites impies du jacobinisme [1]. »

[1] Lesbroussart.

Digitized by Google

Ces sacriléges multipliés excitèrent une indicible horreur. Le *Courrier de l'Égalité* nous apprend « qu'ils indisposèrent tellement les esprits qu'un soulèvement général aurait pu éclater[1]. »

[1] *Les Patriotes et les Jacobins*, par Ad. Levaz, p. 339.

Digitized by Google

II

C'est une erreur très-accréditée, mais une erreur manifeste, de croire que la France soit redevable des libertés, dont elle a joui de 1815 à 1848, à la révolution de 1789. La révolution n'a enfanté, dans son cours, que des constitutions utopiques. C'est à la Sainte-Alliance que la France a été redevable de sa charte constitutionnelle, et cette charte a été modelée, non pas sur les institutions révolutionnaires, mais sur les institutions anglaises. La France n'a pas dû la liberté à la Révolution; elle lui a dû l'anarchie et le despotisme.

La Sainte-Alliance comprenait, du reste, admirablement que le maintien de l'autorité royale et de la charte constitutionnelle était nécessaire à la paix intérieure de la France et à la sécurité de l'Europe. Aussi s'était-elle engagée formellement, par le traité de Paris, à garantir et l'autorité royale et la charte constitutionnelle contre toute nouvelle entreprise de l'esprit révolutionnaire.

Digitized by Google

Nous reproduisons le texte de ce traité, dont les dispositions tutélaires sont demeurées malheureusement une lettre morte.

Traité entre l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, conclu à Paris, le 20 novembre 1815.

AU NOM DE LA TRÈS-SAINTE ET INDIVISIBLE TRINITÉ.

Le but de l'alliance conclue à Vienne, le 25 mars 1815, ayant été heureusement atteint par le rétablissement en France de l'ordre de choses que le dernier attentat de Napoléon Bonaparte avait momentanément subverti, LL. MM. l'Empereur d'Autriche, le Roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, le Roi de Prusse et l'Empereur de toutes les Russies, considérant que le repos de l'Europe est essentiellement lié à l'affermissement de cet ordre de choses, FONDÉ SUR LE MAINTIEN DE L'AUTORITÉ ROYALE ET DE LA CHARTE CONSTITUTIONNELLE, et voulant employer tous leurs moyens pour que la tranquillité générale, objet des vœux de l'humanité et but constant de leurs efforts, ne soit pas troublée de nouveau; désirant, en outre, de resserrer les liens qui les unissent pour l'intérêt commun de leurs peuples, ont résolu de donner aux principes consacrés par les

Digitized by Google

traités de Chaumont, du 1er mars 1814, et de Vienne, du 25 mars 1815, l'application la plus analogue à l'état actuel des affaires, et de fixer d'avance, par un traité solennel, les principes qu'elles se proposent de suivre pour garantir l'Europe des dangers qui pourront encore la menacer.

A cette fin, les Hautes Parties contractantes ont nommé, pour discuter, arrêter et signer les conditions de ce traité, savoir : S. M. l'empereur d'Autriche, le prince de Metternich et le baron de Wessenberg, S. M. le roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, le duc de Wellington et lord Castlereagh; S. M. le roi de Prusse, le prince de Hardenberg et le baron de Humboldt; et S. M. l'empereur de toutes les Russies, le prince Rasoumoffsky et le comte de Capo-d'Istria.

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, se sont réunis sur les articles suivants :

Art. 1er. Les Hautes Parties contractantes se promettent réciproquement de maintenir dans sa force et vigueur le traité signé aujourd'hui avec S. M. T. C. (le roi de France) et de veiller à ce que les stipulations de ce traité, ainsi que celles des conventions particulières qui s'y rapportent, soient strictement et fidèlement exécutées dans toute leur étendue.

Art. 2. S'étant engagées dans la guerre qui vient

Digitized by Google

de finir, pour maintenir inviolables les arrangements arrêtés à Paris l'année dernière pour la sûreté et l'intérêt de l'Europe, les Hautes Parties contractantes ont jugé convenable de renouveler par le présent acte, et de confirmer comme mutuellement obligatoires, lesdits arrangements, sauf les modifications que le traité signé aujourd'hui avec les plénipotentiaires de S. M. T. C. y a apportées, et particulièrement ceux par lesquels Napoléon Bonaparte et sa famille, ensuite du traité du 11 avril 1814, ont été exclus à perpétuité du pouvoir suprême en France, laquelle exclusion les Puissances s'engagent, par le présent acte, à maintenir en pleine vigueur, et, s'il était nécessaire, avec toutes leurs forces; et comme les mêmes principes révolutionnaires qui ont soutenu la dernière usurpation criminelle, pourraient encore, sous d'autres formes, déchirer la France et menacer ainsi le repos des autres États, les Hautes Parties contractantes reconnaissent solennellement le devoir de redoubler leurs soins, pour veiller, dans des circonstances pareilles, à la tranquillité et aux intérêts de leurs peuples, s'engageant, dans le cas qu'un aussi malheureux événement vînt à éclater de nouveau, à concerter entre elles et avec S. M. T. C., les mesures qu'elles jugeront nécessaires pour la sûreté de leurs Etats respectifs et pour la tranquillité générale de l'Europe.

Digitized by Google

Les art. 3 et 4 concernent l'occupation temporaire de la France par les armées de la Sainte-Alliance.

Art. 5. Les Hautes Parties contractantes s'étant réunies sur les dispositions consignées dans les articles précédents, pour assurer l'effet de leurs engagements pendant la durée de l'occupation temporaire, déclarent en outre qu'après l'expiration même de cette mesure, lesdits engagements n'en resteront pas moins dans toute leur force et vigueur, pour l'exécution de celles qui sont reconnues nécessaires au maintien des stipulations contenues dans les art. 1 et 2 du présent acte.

Art. 6. Pour assurer et faciliter l'exécution du présent traité, et consolider les rapports intimes qui unissent aujourd'hui les quatre souverains pour le bonheur du monde, les Hautes Parties contractantes sont convenues de renouveler, à des époques déterminées, soit sous les auspices immédiats des souverains, soit par leurs ministres respectifs, des réunions consacrées aux grands intérêts communs et à l'examen des mesures qui, dans chacune de ces époques, seront jugées les plus salutaires pour le repos et la prospérité des peuples et pour le maintien de la paix de l'Europe.

Art. 7. Le présent traité sera ratifié, et les ratifications en seront échangées dans deux mois, ou plus tôt si faire se peut.

Digitized by Google

En foi de quoi les plénipotentiaires l'ont signé, et y ont apposé le cachet de leurs armes.

Fait à Paris, le 20 novembre de l'an de grâce 1815.

(*Suivent les signatures.*)

Digitized by Google

III

Nous trouvons dans l'*Histoire des deux restaurations*, de M. Achille de Vaulabelle (ancien ministre de la république de 1848), quelques renseignements intéressants sur le plan de démembrement de la France en 1815, plan qui aurait été infailliblement adopté sans l'intervention généreuse du duc de Wellington.

« L'Angleterre, dit M. de Vaulabelle, n'avait que sa voix dans le conseil commun, voix équivoque, car elle laissait ses alliés discuter, sans opposition, des plans de démembrement qui n'allaient à rien moins qu'à nous enlever le cinquième de notre territoire. Les petits États placés sur nos frontières se montraient les plus avides : les Pays-Bas, ce royaume de la veille, création exclusivement anglaise, réclamaient comme annexes de la Belgique, les départe-

Digitized by Google

ments formés par l'ancien Hainaut, par la Flandre et par l'Artois [1]; les différents États de la Confédération demandaient que tous les départements ressortissant autrefois au vieil empire d'Allemagne, ceux de l'Alsace et de la Franche-Comté, entre autres, fussent réunis au corps germanique; la Prusse ne voulait rien moins que porter ses frontières jusqu'en Champagne; la Sardaigne réclamait la Savoie, ainsi que plusieurs districts français limitrophes; l'Autriche, enfin, exigeait la Lorraine, et c'était son représentant, M. de Metternich, qui, dans les conférences, se chargeait le plus habituellement d'indiquer et de motiver les sacrifices que la coalition victorieuse devait nous imposer..... M. de Metternich, dans des pourparlers préliminaires, résumait en ces termes les bases du nouveau traité : 1° confirmation du traité de Paris du 30 mai 1814, dans celles de ses dispositions qui ne seraient pas modifiées par le nouveau traité; 2° cession au roi des Pays-Bas des districts ayant fait autrefois partie de la Belgique; au roi de Sardaigne, de la Savoie; à la Prusse, à l'Autriche et au corps germanique d'un certain

[1] Un propriétaire qui réclame un bien qu'on lui a volé est donc « un être avide, » selon M. de Vaulabelle ? Voilà pourtant à quel point le socialisme révolutionnaire a obscurci la notion élémentaire du tien et du mien, même chez les plus lucides intelligences.

Digitized by Google

nombre de places et de plusieurs départements de l'Est; 3° démolition des fortifications de Huningue, avec l'engagement de ne jamais les rétablir; 4° indemnité de 600 millions pour frais de guerre; 5° payement d'une autre contribution de 200 millions pour construction de nouvelles places fortes dans les pays limitrophes de la France; 6° occupation durant sept années d'une partie des départements du Nord et de l'Est, par 150,000 hommes, entretenus aux frais de la France et commandés par un général à la nomination des alliés[1]. »

Wellington, ajoute M. de Vaulabelle, se récria contre la dureté de ces conditions, mais la conférence ne voulut d'abord tenir aucun compte de l'opinion du représentant de la Grande-Bretagne. Bientôt il sortit de son travail une carte où figuraient comme retranchés de la France, l'Alsace, la Lorraine, le Hainaut, la Flandre et de notables parties de la Champagne, de la Franche-Comté et du Berry. On parvint à s'en procurer une copie qui fut mise sous les yeux de Louis XVIII, en même temps qu'une série de journaux allemands où tous les faits relatifs à la *Lorraine* et à l'*Alsace*, se trouvaient déjà sous le titre ALLEMAGNE. Louis XVIII demanda alors,

[1] *Histoire des deux Restaurations*, par M. DE VAULABELLE, t. III, p. 373.

Digitized by Google

rapporte l'historien à qui nous empruntons ces détails, une entrevue à Wellington et à Alexandre, et il parvint à toucher l'âme généreuse de ce monarque. A la fin de la conférence, Alexandre, ému, s'écria : « non, Votre Majesté ne perdra point ses provinces ; je ne le souffrirai pas ! »

Cependant, le plan de démembrement ne fut pas complétement abandonné, et les puissances rédigèrent un *ultimatum* dans ce sens. Le cabinet de Paris répondit à cet *ultimatum*, en insistant plus que jamais pour obtenir le maintien des limites qui avaient été laissées à la France en 1814. Il s'attira une réplique sévère, dont nous reproduisons un passage :

« La nécessité de garanties pour l'avenir est devenue plus sensible et plus urgente qu'elle ne l'était du temps du traité de Paris. Ce qui a pu satisfaire les cours alliées en 1814 ne peut les contenter en 1815 ; la ligne de démarcation qui semblait devoir rassurer les États voisins de la France à l'époque du 30 mai, ne peut répondre aux justes prétentions qu'elles forment aujourd'hui. Ce sont là les motifs principaux qui ont engagé les cours alliées à demander à la France quelques cessions territoriales. Ces cessions ne sont pas de nature à entamer l'intégrité substantielle de la France ; elle n'en restera pas moins un des États les mieux arrondis, les mieux fortifiés de l'Europe et les plus riches en moyens de

Digitized by Google

toute espèce pour résister aux dangers d'une invasion. Les soussignés ont quelque peine à comprendre sur quoi pourrait être fondée la distinction essentielle entre l'ancien et le nouveau territoire. Il est impossible de supposer qu'on eût voulu reproduire, dans la transaction actuelle, la doctrine de la *prétendue inviolabilité* du territoire français [1]. Ce serait détruire toutes les idées d'égalité et de réciprocité entre les puissances, que d'ériger en principe que la France jouirait seule du principe de ne jamais rien perdre de ses anciennes possessions, ni par les malheurs de la guerre, ni par les arrangements politiques. Par ces motifs, les plénipotentiaires soussignés persistent dans l'*ultimatum* qu'ils ont présenté au roi de France. »

On sait qu'une transaction finit par intervenir, et que si la France ne conserva point les limites de 1814 elle ne fut pas non plus démembrée ; mais les détails

[1] Cette doctrine, dont l'impudence émerveille, chez un peuple qui avait tant de fois violé le territoire d'autrui, était celle que Napoléon, dans le congrès de Châtillon, opposait aux demandes de restitution de la Belgique et des départements de la rive gauche du Rhin. Napoléon établissait apparemment son droit à la possession « inviolable » de la Belgique sur la donation que *Charles sans chemise* et ses acolytes du club jacobin de Bruxelles avaient faite de la Belgique à la France.

Digitized by Google

qu'on vient de lire attestent qu'il s'en fallut de bien peu que le plan de démembrement, soutenu par M. de Metternich, ne fût mis à exécution.

FIN

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Introduction..... 1
Chapitre I. Le mal 15
II. La cause du mal..... 47
III. Le remède 65
IV. Le remède (*suite*)..... 89
V. Conclusion..... 129
Appendice..... 151

Digitized by Google

Digitized by Google